

SUPPLÉMENT

Le Monde
DES LIVRES

Paul West
Raymond Queneau
L'École de Chicago

CATASTROPHE AZF

Conclusions des juges :
un accident p. 10 et 11

ACADÉMIE FRANÇAISE

L'historien Pierre Nora
sous la Coupole p. 32

ENTREPRISES

Sauver la planète ? p. 20

JACQUES FAUVET

Obsèques
aux Invalides p. 23
et Pierre Georges p. 36

BIBLE

Des archéologues
et des légendes p. 27



CLAUDE MARTHAUER

AVENTURES

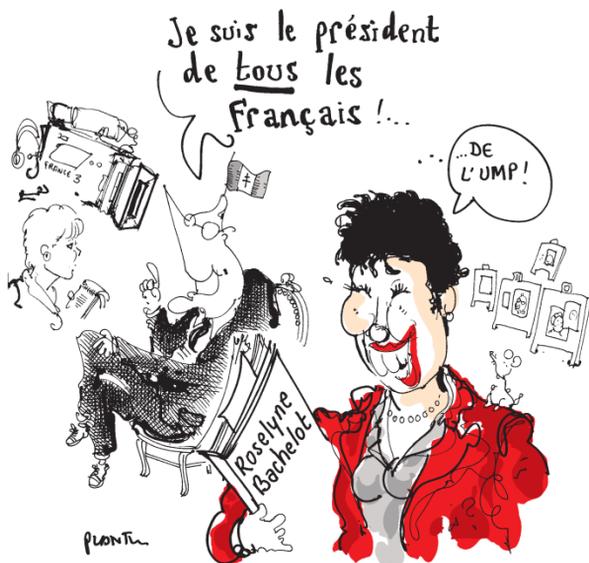
Le tour du monde
à vélo, en sept ans p. 28

International.....	2	Communication.....	23
Union européenne.....	5	Marchés.....	24
France.....	6	Carnet.....	26
Société.....	10	Abonnements.....	26
Régions.....	13	Aujourd'hui.....	27
Horizons.....	14	Météorologie-Jeux.....	30
Kiosques.....	15	Culture.....	31
Entreprises.....	20	Radio-Télévision.....	35

Le non de Chirac à la cohabitation

Les socialistes reprochent au chef de l'Etat, réélu avec leurs voix, de « faire pression » sur les électeurs

Jacques Chirac. Le président est intervenu dans la campagne des élections législatives, mercredi 5 juin sur France 3, à quatre jours du premier tour de scrutin. Le chef de l'Etat demande aux Français une « vraie majorité », estime que la cohabitation provoque « la neutralisation des énergies », dément tout projet d'amnistie des délits politico-financiers et annonce la mise en place, dans les prochains jours, de la commission chargée de réfléchir au statut pénal du chef de l'Etat. Les socialistes accusent Jacques Chirac de faire « pression » sur les électeurs. Comment s'étaient comportés ses prédécesseurs à l'Elysée ? Un entretien avec Jean-Marie Le Guen (PS) : « Le président devrait s'engager à démissionner s'il n'obtient pas de majorité. » p. 6



Reportages. Strasbourg, un candidat pour deux extrêmes droites. Nice, divisions à droite. François Hollande en Corrèze, le général Morillon à Versailles. François Bayrou juge le smic trop bas. p. 7 et 8

Droit de grève. Le gouvernement veut garantir un service minimum dans les transports. Faute d'accord avec les syndicats, il se dit prêt à légiférer. p. 9

Médecins. Les conséquences de l'accord. Les cotisations vont-elles augmenter ? p. 9, éditorial p. 17, les points de vue de Jean Matouk et Alain Carpentier p. 16

Vote d'extrême droite. Hostilité entre les communautés, chômage, délinquance : dans le Gard, deux maires, l'un divers droite, l'autre socialiste, s'efforcent de déminer une situation tendue. p. 13

Jospin. Quatrième volet de notre « Retour sur une déroute » : le coup de colère des militants de Lomme (Nord). Ils reprochent aux dirigeants socialistes parisiens d'avoir « oublié le peuple ». p. 14

Débats. « La fausse campagne » : le point de vue de Pierre Mauroy sur les élections législatives. p. 16

► Chirac sur France 3 : donnez-moi « une vraie majorité »

► Les campagnes de Bayrou et Hollande

► Le poids du vote FN à Nice, Strasbourg et dans le Gard

► Médecins : qui va payer ?

► SNCF : vers un service minimum ?

► Jospin, l'enquête : le coup de colère des militants

L'avertissement de la CIA à Arafat

L'ARMÉE israélienne a fait une incursion de quelques heures, dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 juin, à Ramallah après l'attentat du carrefour de Meggido qui a causé la mort de dix-sept Israéliens dont treize soldats, mercredi matin. Une cinquantaine de blindés ont pénétré dans la Mouqata'a, le quartier général de Yasser Arafat, provoquant des échanges de tirs avec les forces palestiniennes. Un membre de la garde personnelle de Yasser Arafat a été tué et au moins sept Palestiniens ont été blessés. Tsahal a indiqué dans un communiqué qu'il s'agissait

« d'un avertissement à l'Autorité palestinienne » considérée comme « un centre nerveux directement responsable du terrorisme qu'elle commande ». L'administration américaine aurait demandé aux autorités israéliennes de faire preuve de retenue au moment où le président Bush reçoit le chef de l'Etat égyptien, Hosni Moubarak, et s'apprête à rencontrer, le 10 juin, Ariel Sharon. Selon les Palestiniens, George Tenet, directeur de la CIA, a néanmoins averti qu'en cas de nouvelles attaques terroristes, les Etats-Unis laisseraient les mains libres à Ariel Sharon.

► Les Etats-Unis pourraient laisser les mains libres à Ariel Sharon en cas de nouveaux attentats

► Rencontre Bush-Sharon le 10 juin à Washington

Lire page 2

SUPPLÉMENT MONDIAL

Sénégal et Danemark à égalité, les Bleus tremblent



L'ÉQUIPE du Danemark et celle du Sénégal (photo) n'ont pu se départager au terme d'un match très houleux (1-1). Dans le même groupe A, les Bleus de Roger Lemerre rencontraient l'Uruguay lors d'une rencontre capitale pour l'avenir des champions du monde dans la compétition. Lire notre supplément

SHAWN BOTTERILL/ALSPORT/ANDYSTADT

Les conseils de Tapie et Bartolone à Borloo, ministre de la ville

C'ÉTAIT un lundi, le 27 mai, trois semaines après la réélection de Jacques Chirac, un déjeuner en ville, rue Saint-Dominique à Paris. Jean-Louis Borloo, tout nouveau ministre délégué à la ville, maire de Valenciennes, recevait plusieurs de ses prédécesseurs. Un moment de cohabitation en pleine campagne électorale. La convivialité était de mise, le tutoiement quasi général.

Autour de la table avaient pris place Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville de 1993 à 1995, ancienne présidente du Haut-Conseil à l'intégration et aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel ; Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration de 1995 à 1997, qui, comme candidat RPR, espère bien reconquérir son siège de député de Seine-Saint-Denis ; Bernard Tapie, ministre de la ville, deux fois (d'avril à mai 1992 puis d'octobre 1992 à avril 1993), pour cause de mise en examen, dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, aujourd'hui retiré de la politique ; enfin Claude Bartolone, prédécesseur

de M. Borloo, détenteur, avec quatre années dans le gouvernement de Lionel Jospin, du record de durée d'exercice dans la fonction. Pas tout à fait une bande d'amis, juste de vieilles connaissances.

Pour M. Borloo, qui était entendu le même jour par une commission du Sénat, il s'agissait de solliciter les conseils des anciens. Tous ont exposé les difficultés du poste, se sont retrouvés pour convenir que « le sort de la République se joue dans les quartiers ». Les uns après les autres, devant un nouveau ministre qui a surtout écouté, ils ont évoqué les discriminations qui posent « des problèmes infernaux » ou encore insisté sur le fait que « tout se joue sur l'accès à l'école et à l'emploi ». Ils ont parlé du poids de Bercy ou encore de la concurrence avec le ministre de l'intérieur. « Attention !, a observé l'un des convives. Il faut que tu existes vite, surtout avec Sarkozy qui passe son temps à faire de la communication sur les quartiers... »

« Il n'y avait pas de vrais réacs », raconte M. Bartolone, qui avoue que son « ego a été

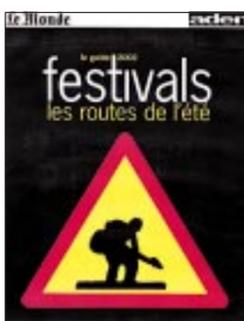
satisfait ». « Mis à part une charge, ou plutôt une argumentation d'Eric [Raoult] sur les zones franches, assure-t-il, tous ont reconnu le travail accompli par le gouvernement Jospin ». Le « seul clivage », d'après l'ancien ministre délégué à la ville, a porté finalement sur l'obligation pour les communes de construire des logements sociaux, qui a été critiquée par M. Raoult. Devant les sénateurs, M. Borloo a ensuite confié que cette obligation était « une bêtise ».

M. Tapie est surtout intervenu sur les discriminations, mais « il n'a pas fait de grand numéro ». « Vous ne réglez pas les problèmes des quartiers si vous ne légalisez pas la drogue », a cependant estimé l'ancien ministre. « Bernard, tu dérapes ! », a répliqué M. Bartolone. Jean-Louis Borloo semble satisfait de l'exercice, au point d'envisager de recevoir prochainement deux autres de ses prédécesseurs, socialistes, Martine Aubry et Michel Delebarre...

Michel Noblecourt

SPECIAL « ADEN »

Le guide des festivals



DU ROCK à l'opéra, du théâtre au cinéma, des livres aux arts : l'indispensable *aden* pour l'été. Notre supplément

ANALYSE

Elections : la rhétorique et la réalité

L'ESSENTIEL de la Constitution française tient à deux lois électorales : celle qui règle l'élection présidentielle ; celle qui permet de désigner l'Assemblée nationale.

Comme aux Etats-Unis, nous élisons le président de la République au suffrage universel, mais nous rencontrons dans cette pratique des difficultés différentes. L'Amérique a adopté un mode de scrutin indirect et à un tour. Ce qui présente deux risques. D'abord, le candidat élu peut gagner avec moins de la moitié des suffrages exprimés, puisqu'il y a toujours plus de deux candidatures. Ensuite, comme la pondération des Etats composant l'Union, au sein du collège des grands électeurs, n'est pas strictement proportionnelle, le résultat

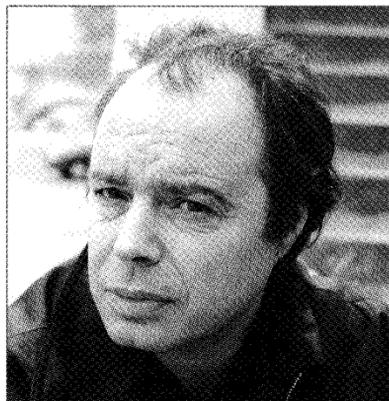
final peut diverger par rapport au vote des citoyens. Pourtant, en un siècle, les risques courus ont été pratiquement évités. Sur vingt-six élections : dix-huit présidents l'ont emporté avec la majorité absolue des suffrages, et quatre autres ont recueilli plus de 48 % des voix. Pour deux élections, le gagnant dépassait de peu 43 % du vote populaire, parce que le score des petits candidats n'était pas négligeable. Dans tous ces cas, le candidat classé deuxième obtenait entre 37 % et 49 % des suffrages, à l'exception de la présidentielle de 1924, où, à cause d'une vraie triangulaire, il obtint 29 %. Deux élections seulement (sur vingt-six) furent atypiques. Celle de George W. Bush en 2000 : il a bénéficié de moins de voix que

son concurrent (47,9 % contre 48,4 %) et ne doit sa victoire (cas unique dans le siècle) qu'au collège des grands électeurs (271 votes contre 266). L'autre exception est celle de Woodrow Wilson, en 1912, qui, profitant de la division entre républicains, a gagné avec 41 % des voix contre Theodore Roosevelt (27,4 %) et William Taft (23,19 % des voix), l'un et l'autre anciens présidents. On voit comment le système politique des Américains et leurs moeurs civiques ont considérablement réduit les dangers inhérents à leur mode de scrutin.

Jean-Claude Casanova pour Le Monde

Lire la suite page 17

PHILIPPE DJIAN



Ça, c'est un baiser

roman



GALLIMARD

Ph. J. Auvry / Fabrice Guitman - 02 38 75 85 75 / RCF / Paris

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

L'armée israélienne a investi, pendant quelques heures, dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 juin, la ville autonome de Ramallah et le siège de l'Autorité palestinienne après l'attentat meurtrier au carrefour de Meg-

gido, qui a coûté la vie à dix-sept Israéliens dont treize soldats. Les chars et les blindés de Tsahal ont tiré sur la Mouqata'a tuant un membre de la garde personnelle de Yasser Arafat et blessant sept autres

Palestiniens. Cette brève incursion, qualifiée d'« avertissement à l'Autorité palestinienne », dans ce qui est considéré par le gouvernement d'Ariel Sharon comme « LE CENTRE NERVEUX directement responsable du

terrorisme qu'elle commandite », intervient plus d'un mois après la levée du siège de l'Autorité le 2 mai. Tsahal est également intervenu à Jénine et a quitté Naplouse, occupée depuis le 31 mai.

Yasser Arafat est sommé d'enrayer la multiplication des attentats

Avant la rencontre entre M. Sharon et M. Bush, le 10 juin, l'administration américaine demande à Israël de faire preuve de retenue après l'attentat de Meggido. Selon les Palestiniens, George Tenet, directeur de la CIA, a assuré qu'en cas de nouveaux attentats, l'Etat juif aura les mains libres

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Plus d'un mois après leur départ dans la nuit du 1^{er} au 2 mai, les blindés israéliens sont revenus, pour quelques heures, dans la nuit de mercredi 5 à jeudi 6 juin, prendre position autour de la Mouqata'a, le quartier général du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à Ramallah. Une cinquantaine d'engins comprenant des chars d'assaut, des transports de troupe et des bulldozers géants D9 ont pénétré dans l'agglomération par la localité d'Al-Bireh avant de parvenir au quartier général.

Selon des témoins palestiniens, les blindés ont ouvert le feu à la mitrailleuse lourde sur le complexe. Des échanges de tirs nourris ont eu lieu qui ont fait une victime dans les rangs des forces de sécurité palestiniennes. Un bâtiment vide aurait également été dynamité. Les troupes israéliennes ont quitté les lieux aux premières heures de la matinée de jeudi.

« RIPOSTE MINIMALE »

Cette nouvelle incursion, qualifiée de « riposte minimale » par les autorités israéliennes, répondait à l'attentat-suicide survenu mercredi matin au carrefour de Meggido, dans le nord du pays, non loin de la Ligne verte qui sépare Israël des territoires palestiniens. Revendiqué par le Jihad islamique le jour anniversaire de la conquête de la Cisjordanie et de Gaza par l'armée israélienne, en juin 1967, l'attentat aurait



été perpétré par un Palestinien originaire de Jénine, une ville palestinienne située non loin du lieu de l'attentat et qui est l'un des bastions de cette formation extrémiste.

Ce Palestinien aurait fait exploser près d'un bus une forte charge d'explosifs – environ cent kilos – dissimulée à l'intérieur d'une voiture dérobée en Israël et dotée de plaques israéliennes également volées. L'attentat a causé la mort d'au moins dix-sept Israéliens,

dont treize jeunes soldats, et fait plusieurs dizaines de blessés. Il a été vivement condamné par la communauté internationale. Mercredi soir, l'armée israélienne a effectué une première incursion punitive à Jénine.

A la veille de l'attentat, selon une source palestinienne, le directeur de la CIA, George Tenet, en visite dans la région pour tenter de réformer l'organisation des services de sécurité palestiniens, avait

indiqué au président de l'Autorité palestinienne que les Etats-Unis n'interviendraient plus si les attentats anti-israéliens devaient se poursuivre et que le premier ministre israélien, Ariel Sharon, qui ne fait pas mystère depuis longtemps de sa volonté de se débarrasser de M. Arafat, aurait alors les mains libres.

UN PLAN MOUBARAK

Selon la presse israélienne de jeudi, les Etats-Unis, informés à la dernière minute de l'opération contre le quartier général du chef de l'Autorité palestinienne, auraient cependant été en contact permanent avec les deux parties tout au long de la nuit. L'administration américaine, qui avait appelé Israël à la retenue, après avoir vivement condamné l'attentat-suicide, a sans doute incité les autorités israéliennes à ne pas prolonger le siège de la Mouqata'a alors que des efforts diplomatiques sont en cours.

Le président égyptien, Hosni Moubarak, arrivé jeudi aux Etats-Unis, doit ainsi présenter à Camp David, vendredi et samedi, un plan de paix destiné à sortir la région de l'impasse politique dans laquelle elle est enlisée. M. Moubarak précède M. Sharon, qui a retardé à samedi, à cause de l'attentat, son départ prévu jeudi pour Washington où il devrait plaider, en s'appuyant sur le bain de sang de Meggido, pour la mise à l'écart de M. Arafat.

La direction palestinienne, qui s'est retrouvée une nouvelle fois

dans une situation extrêmement périlleuse, avait vivement condamné l'attentat perpétré contre « des civils israéliens » comme elle le fait régulièrement. Elle avait également annoncé son intention d'arrêter les responsables de l'attentat, mais elle n'était pas parvenue à convaincre les Israéliens, qui l'avaient

décapitée lors de la dernière grande offensive israélienne, l'Autorité palestinienne dispose de moyens extrêmement limités pour exercer son autorité. Alors qu'elle avait déjà bien du mal à contrôler les bastions radicaux que constituent les camps de réfugiés, la multiplication des incursions israéliennes,

« Détruire le « Mur de protection » »

Un responsable du Jihad islamique a révélé, mercredi 5 juin, que le kamikaze qui a commis l'attentat à la voiture piégée contre un bus israélien était Hamza Samoudi, originaire de Jénine. Auparavant, le Jihad islamique avait, dans un communiqué, indiqué qu'« à l'occasion du 35^e anniversaire de l'occupation de Jérusalem nous disons à notre ennemi que nous allons continuer à détruire son « Mur de protection » », dans une allusion à l'opération du même nom conduite par l'armée israélienne en Cisjordanie, du 29 mars au 21 avril, et qui a coûté la vie à environ 250 Palestiniens.

« L'entité sioniste ne connaîtra ni sécurité ni stabilité tant que la terre de Palestine demeurera occupée », a ajouté le Jihad islamique, pour qui « cette opération héroïque est une riposte aux crimes perpétrés par l'ennemi sioniste contre notre peuple pour venger les héros martyrs de Naplouse et Jénine ». Le Jihad islamique cite plusieurs noms, dont celui de Jihad Jibril, fils du chef du FPLP-commandement général, tué dans un attentat en mai à Beyrouth. – (AFP.)

au contraire accusée d'encourager « les opérations terroristes ». Dans le communiqué confirmant l'opération de Ramallah publié dans la nuit de mercredi à jeudi, l'armée israélienne avait d'ailleurs qualifié le quartier général de M. Arafat de « centre nerveux de l'Autorité palestinienne, directement responsable du terrorisme qu'elle commandite ».

Désormais privée en Cisjordanie d'un véritable service de contre-terrorisme, la Sécurité préventive,

les fouilles et les arrestations massives rendent cette tâche encore plus délicate, sinon impossible.

Lors de la visite qu'il avait effectuée, le 13 mai, à Bethléem, à Jénine et à Naplouse après la levée du siège de la Mouqata'a, M. Arafat avait ainsi renoncé à se rendre dans le camp de réfugiés de Jénine, théâtre de durs combats, de crainte d'y être mal reçu.

Gilles Paris

L'association Selah : de la prise en charge des nouveaux immigrants aux victimes du terrorisme

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'habitude, douloureuse, est prise. Dès l'annonce d'un attentat, quels que soient l'heure et l'en-

REPORTAGE

Les volontaires de ce centre basé à Tel-Aviv sont toujours présents parmi les secouristes

droit, l'association Selah dépêche sur place quelques-uns de ses 700 volontaires. Mercredi 5 juin, ce centre israélien d'aide aux nouveaux immigrants, basé à Tel-Aviv, n'a pas manqué à l'appel. Plusieurs équipes ont rejoint dès le début de la matinée les hôpitaux des villes d'Afoula et de Hadera, où venaient d'être transportées les victimes de l'attentat commis contre un bus à 7 h 30. Sur place, les

équipes médicales annonçaient la mort de dix-sept personnes, dont treize soldats, et une quarantaine de blessés.

« A chaque fois, notre premier souci est d'identifier s'il y a parmi les victimes, morts ou blessés, des nouveaux immigrants », indique Baruch Eyal, l'un des responsables de l'association, qui travaille en collaboration avec la police et les hôpitaux. Et, malheureusement, la plupart du temps c'est le cas. » L'attentat-suicide de mercredi a notamment fauché une jeune soldate, nouvellement arrivée de l'ex-Union soviétique, et blessé plusieurs immigrants, dont un couple âgé venu d'Ethiopie. « La proportion d'immigrants parmi les victimes d'attentats est d'environ un tiers, alors qu'ils ne représentent que 20 % de la population du pays », souligne M. Eyal, dont l'association, fondée en 1993, s'est surtout fait connaître après l'attentat perpétré contre une boîte de nuit de Tel-Aviv, dans lequel avaient péri vingt jeunes nouveaux immi-

grants, le 1^{er} juin 2001. « Les kamikazes choisissent des endroits fréquentés et populaires, bus, marchés, centres commerciaux, où l'on retrouve les nouveaux immigrants, dont le niveau économique est souvent faible », poursuit-il.

« DES PERSONNES ISOLÉES »

Immédiatement après le drame, les membres de Selah proposent leurs services aux familles. « Les personnes endeuillées ou blessées sont souvent isolées. Elles ont encore des problèmes de langue, elles ne savent pas qui contacter pour les formalités. Nos volontaires, parmi lesquels beaucoup sont psychologues, assistants sociaux ou personnels de santé, les aident à organiser l'enterrement, se rendent aux funérailles, les assistent pour ouvrir un dossier auprès de la Sécurité sociale. Nous allons jusqu'à faire leurs courses ou la cuisine et, le cas échéant, outre le soutien psychologique, nous leur proposons un soutien financier dès la première semaine. »

L'association est ainsi venue en

aide aux familles de sept personnes blessées lors de l'attentat de la Pâque juive à Netanya, le 27 mars. Elle a accompagné dans ses premières démarches la fille de la victime de l'attentat commis le 12 avril près du grand marché de Jérusalem-Ouest ; la famille était arrivée de Kiev en 2000. En septembre 2001, Selah avait également pris en charge les trajets et les frais d'hôtel pour la famille du jeune policier, blessé par le kamikaze qui s'était fait exploser devant le lycée français de Jérusalem.

Initialement prévue pour venir en aide aux nouveaux immigrants touchés par des drames « classiques » – maladie, chômage, accident –, l'association, financée à 90 % par des fonds privés, consacre désormais une grande partie de son action aux victimes d'attentat. « Notre budget annuel s'élève environ à 1,1 million d'euros mais varie selon les circonstances. Ainsi,

après l'attentat de la discothèque, le Dolphinarium, nous avons reçu 250 000 euros de dons », indique M. Eyal. Ces derniers mois, d'autres associations, qui se consacrent exclusivement à l'aide aux victimes d'attentats, ont vu le jour. C'est le cas de One Family, fondée par un homme d'affaires israélien.

DES AIDES DE L'ÉTAT

L'aide financière offerte par Selah, de 500 à 2 500 euros, doit permettre aux familles de « voir venir » en attendant que la Sécurité sociale prenne le relais. « Mais entre l'ouverture du dossier et les expertises médicales, cela peut prendre deux à trois mois, estime M. Eyal. Et parfois, les blessés ne reçoivent rien, car leur cas n'entre pas dans les critères définis par l'ins-titution publique ».

Le 22 avril, un article paru dans le quotidien Haaretz évoquait en outre les difficultés des services

sociaux, débordés par l'afflux de dossiers de victimes d'attentats. Pour le seul mois de mars 2002, 104 Israéliens ont été tués et 833 autres blessés dans un attentat, selon les chiffres d'un responsable de la Sécurité sociale. Mais l'enquête relevait également l'ampleur des aides accordées par l'Etat aux victimes d'attentats : psychothérapie, allocation mensuelle versée au membre survivant, prise en charge partielle des funérailles, du transport de la famille pour l'enterrement, paiement d'une partie des études ou de la formation professionnelle pour les enfants ou l'époux survivant, prêts immobiliers, exonérations fiscales. Il n'empêche, aux yeux des volontaires de Selah, les nouveaux immigrants, frappés par une tragédie, traversent une « double crise » ; cela justifie qu'ils soient doublement aidés.

Stéphanie le Bars

La démission surprise du colonel Dahlan

Le chef de la sécurité préventive pour Gaza laisse la place à un général

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les nouvelles menaces qui planent sur le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à la suite de l'attentat-suicide meurtrier du 5 juin, risquent de remettre en cause les réformes promises de l'Autorité palestinienne et singulièrement la refonte de la dizaine de services de sécurité censés lutter contre les menaces terroristes. Cette refonte avait fait l'objet de discussions difficiles entre M. Arafat et le directeur de l'Agence centrale de renseignement américaine (CIA), George Tenet, à la veille de l'attentat. Contrairement à M. Arafat qui n'aurait envisagé que des retouches, M. Tenet aurait préconisé ainsi un système de trois services placés sous l'autorité d'une sorte de ministre de l'intérieur.

Ces transformations auraient dû sourire au chef de la sécurité préventive pour la bande de Gaza, le colonel Mohammed Dahlan, qui pouvait espérer profiter de l'affaiblissement de son homologue pour la Cisjordanie, Jibril Rajoub, dont le quartier général avait été pris d'as-

saut par les Israéliens au cours de l'opération « Mur de protection ». M. Dahlan, donné comme probable chef du nouveau dispositif, a pourtant présenté sa démission au chef de l'Autorité palestinienne, qui l'aurait acceptée, quelques heures avant que les blindés israéliens n'encerclent une nouvelle fois son quartier général de Ramallah.

DISCORDANCE

Depuis longtemps, selon des observateurs, M. Dahlan avait exprimé le souhait de prendre du recul par rapport à ses fonctions, tout en restant dans le premier cercle de pouvoir palestinien. Mais selon ces mêmes sources, ce quadragénaire ambitieux n'envisageait sans doute de se retirer officiellement qu'une fois entrée en vigueur la réforme des services de sécurité qu'il préconisait et que des hommes sûrs auraient été placés aux postes stratégiques.

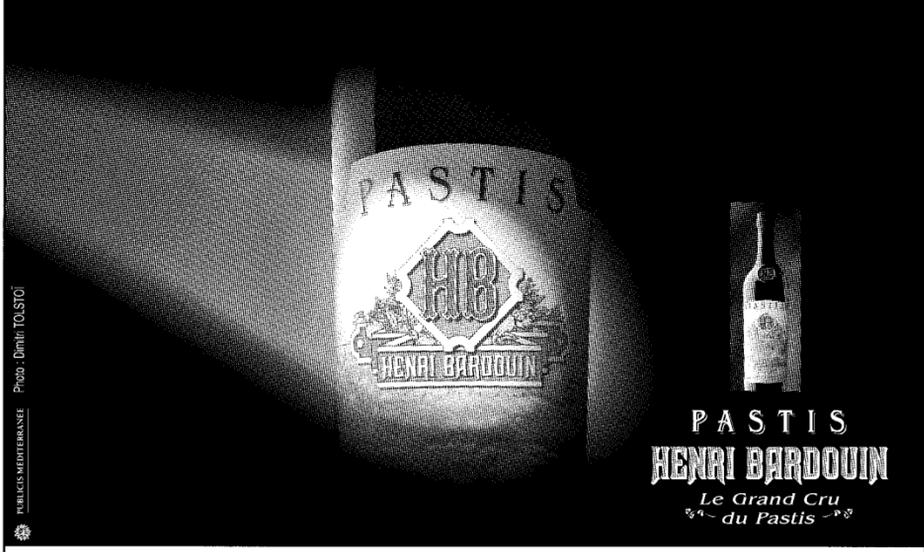
M. Dahlan est-il allé trop vite en besogne ? Toujours est-il que M. Arafat n'a semble-t-il pas partagé ses vues. Le chef de l'Autorité palestinienne aurait préféré con-

fier ce secteur à reconstruire à un militaire peu connu du grand public palestinien, le général Ahmed Razak Yehiyé. Spécialiste des questions de sécurité et présent, à titre d'expert, aux discussions de Taba, en janvier 2001, ce général, âgé de plus de soixante-dix ans, serait dépourvu de la moindre ambition politique, contrairement au colonel Dahlan.

Ce dernier, originaire de Gaza et encore dépourvu d'ancrages en Cisjordanie, a sans doute pâti de son statut de favori. A bien des titres, il avait même pu apparaître comme le candidat des Américains, voire des Israéliens. Un « certificat » réhibitoire, compte tenu du climat délétère entre les deux parties, qui aurait été utilisé efficacement par ses adversaires pour affaiblir ses positions, avant que l'attentat puis la nouvelle incursion dans Ramallah et l'attaque de la Mouqata'a, supposée être un « avertissement » israélien à M. Arafat, ne remettent une nouvelle fois tout en cause.

G. P.

VOUS VENEZ DE DÉCOUVRIR
UN GRAND PASTIS.



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.

Depuis le Kirghizstan, Américains et Français survolent en permanence l'Afghanistan

La base aérienne de Manas abrite près de deux mille hommes. Les avions de chasse, des Mirage et des F-18, multiplient les missions de surveillance et, parfois, de combat

BICHKEK (Kirghizstan)
de notre envoyée spéciale

Si la tenue prochaine, du 10 au 14 juin, de la Loya Jirga, l'assemblée traditionnelle appelée à conso-

REPORTAGE

Les tentes résistent à des températures descendant jusqu'à moins 20 degrés

liger le nouveau pouvoir afghan, s'annonce sous d'assez bons auspices, c'est aussi grâce aux militaires français et américains qui assurent, en une coopération inédite, une couverture aérienne constante, nuit et jour, du territoire afghan depuis le Kirghizstan. Tel est le message transmis aux intéressés par le ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, lors d'une visite éclaircette semaine sur la base aérienne de Manas, dans l'ancienne République soviétique du Kirghizstan.

Nul ne conteste l'utilité de la participation de la France à la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) déployée à Kaboul avec la bénédiction de l'ONU. En revanche, des réserves furent émises à propos de sa contribution à l'opération antiterroriste américaine « Enduring Freedom » à partir, entre autres, de Manas, à 30 kilomètres de Bichkek, la capitale du Kirghizstan.

Dans le cadre de cette opération, des pilotes français volent côte à côte avec leurs homologues américains. Avec l'accord du président du Kirghizstan, Askar Akaev, la base fut rapidement aménagée conjointement par les Américains et les Français, permettant à six Mirage 2000-D et deux ravitailleurs C-135 d'y œuvrer avec douze F-18 américains. Sur cette base cohabitent environ 1 900 militaires : près d'un millier d'Américains et 400 Français, les autres étant australiens, danois, espagnols, coréens, etc., et représentant en tout une dizaine de nations.

Ils vivent dans d'impressionnantes tentes dressées sur le tarmac, résistant à des températures descendant facilement en hiver à moins 20 degrés, au pied de sommets, toujours enneigés, des monts Tien-Shan. Il n'est pas question de constructions en dur, les Américains ayant assuré, notamment à Moscou, que leurs militai-



YURI KUZMINYCH/AP

Ces grandes tentes sont installées sur la base de Manas au Kirghizstan où travaillent près de 1 900 militaires, dont 400 français. Six Mirage français et douze avions américains participent aux opérations de surveillance aérienne, dans le cadre de la coalition antiterroriste menée par les Américains en Afghanistan.

res quitteront l'Asie centrale « dès que l'opération antiterroriste sera finie ».

Mais les pilotes, qui restent en vol six heures durant (il leur faut près d'une heure pour seulement atteindre la frontière afghane), ont droit à un sommeil récupérateur, pour les Français, dans un 4-étoiles construit par les Turcs à la sortie de Bichkek, et, pour les Américains, le Hyatt, le seul 5-étoiles de la ville. « Les Français et les Américains ? Malheureusement, on ne les voit pas, ils ont peur de nous », se désolent deux marchands de beignets dans la grande rue de Bichkek.

INVESTISSEMENTS LOCAUX

Les manifestations contre le pouvoir usé et corrompu de M. Akaev qui ont agité le pays ces derniers mois, dans un contexte de forte dégradation économique et sociale, n'ont encore jamais pris un tour anti-occidental. En effet, le Kirghizstan reste le pays relativement le plus « ouvert » d'une région où les dictatures fleurissent.

Il accueille favorablement les

UNE BASE DE 1 900 MILITAIRES



militaires occidentaux, surtout leurs investissements locaux : à ce jour, 7 millions de dollars pour les Français et 18 pour les Américains. Ce fut une raison importante du choix de ce pays, éloigné du théâtre des opérations, pour implanter la base antiterroriste multinationale. Tout cela forme ce que les pilotes appellent la « porte nord » pour survoler l'Afghanistan, la « porte sud » étant constituée des

Deux bases en Ouzbékistan et au Tadjikistan

La base de Manas, au Kirghizstan, où sont stationnés d'impressionnantes stocks de munitions, de pièces détachées et de carburant, n'est pas la seule, dans la région, à avoir accueilli des aviateurs américains et français. Il existe deux autres bases aériennes qui sont limitrophes du territoire afghan. Ainsi, en Ouzbékistan, les Américains maintiennent, à l'heure actuelle, près de 1 500 hommes. De même, les Français se sont installés au Tadjikistan. Là, une centaine d'hommes assurent le transit aérien, c'est-à-dire qu'ils acheminent ce dont ont besoin les forces à Kaboul et ils sont en mesure de garantir des atterrissages de secours aux Mirage 2000 en cas de mauvais temps ou d'incident technique.

Outre ces infrastructures aériennes, la France maintient une escadre en mer d'Oman, autour du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*. Le retour en France, à son port d'attache de Toulon, est envisagé pour la fin juin.

Les réfugiés tchéchènes craignent d'être renvoyés de force dans leur pays

Ils sont 360 000 à avoir fui la guerre depuis 1999

MOSCOU

de notre correspondante

Le mouvement de défense des droits de l'homme Mémorial craint que les autorités russes ne s'apprennent à renvoyer par la force les Tchéchènes réfugiés dans des camps en Ingouchie. « Ils vont fermer les camps et obliger les gens à partir. Nous sommes très inquiets », a affirmé Svetlana Gannouchkina, une des responsables du mouvement, en présentant mercredi 5 juin un rapport sur les Tchéchènes déplacés, lors d'une conférence de presse à Moscou. Deux jours plus tôt, le ministre pour la reconstruction sociale et économique de la Tchétchénie, Vladimir Elaguine assurait pour sa part qu'« il n'y aura pas de retour forcé ». « Ce n'est pas possible, on ne le fera pas », ajoutait-il.

L'éventuel « rapatriement » des réfugiés de Tchétchénie qui ont trouvé asile dans la république limitrophe d'Ingouchie est un serpent de mer. Mais les défenseurs des droits de l'homme fondent aujourd'hui leurs inquiétudes sur une nouvelle donne : le pouvoir a changé de mains en Ingouchie. A Rouslan Aouchev, qui a toujours fait preuve de compassion à l'égard des « frères tchéchènes », a succédé, en avril, un président de toute évidence moins conciliant, Mourad Zi-zikov, général du FSB (ex-KGB). « C'est grâce à Aouchev si ce (le retour forcé) n'est pas fait depuis 1999 (au début de la deuxième guerre). A l'époque, il y a eu des tentatives de fermeture de la frontière. Seul Aouchev s'y est opposé », a expliqué Svetlana Gannouchkina.

UNE SÉRIE DE MESURES

Le nouveau président ingouche a signé le 29 mai avec Akhmad Kadyrov, le chef de l'administration russe en Tchétchénie, un document avalisé par Moscou et prévoyant une série de mesures pour le retour des réfugiés. Figurent, sur la liste : la mise sur pied de centres d'accueil provisoires pouvant héberger jusqu'à 10 000 personnes à Grozny ; l'organisation du déménagement des personnes déplacées dès les deuxième et troisième trimestres de cette année ; des négociations, à la même échéance, avec les ONG étrangères, afin qu'elles « réorientent leur aide sur le territoire tchéchène et ouvrent leurs représentations en Tchétchénie ».

Le ministre pour la reconstruction de la Tchétchénie a admis lundi, lors d'une conférence de presse, que seuls 8 000 Tchéchènes étaient volontaires au retour. « Quarante mille veulent rester », auxquels « on va donner de la terre », a indiqué Vladimir Elaguine. De 1999 à 2001, 362 316 Tchéchènes ont quitté la Tchétchénie, selon des chiffres que Svetlana Gannouchkina a obtenus de source officielle ; actuellement, il y aurait 197 000 personnes déplacées à l'intérieur de la Tchétchénie, dont 12 500 dans des camps ; les réfugiés seraient au nombre de 145 700 en Ingouchie (dont 30 300 dans des camps), 4 400 au Daghestan, 6 000 dans la région de Stavro-

pol, 2 400 en Ossétie du Nord, et 6 600 dans le reste de la fédération russe (dont 666 dans des camps).

Les camps d'Ingouchie sont l'épine dans le pied du pouvoir. Etant interdits de séjour en Tchétchénie, sauf à se plier aux voyages organisés par le Kremlin, les journalistes étrangers y puisent leurs informations sur la situation dans le territoire proscrit. « L'Ingouchie est couverte de tentes, ça attire l'opinion publique internationale. Faire rentrer les réfugiés, ça permettrait de faire comme si tout allait bien, il n'y aurait plus d'information », estime Tatiana Kassatkina, la directrice exécutive de Mémorial. Selon elle, lorsque l'on demande aux réfugiés s'ils veulent rentrer, ils répondent tous par l'affirmative. Mais « ils n'ont aucune garantie quant à leur sécurité. Il y a beaucoup de gens qui sont rentrés après avoir passé deux-trois ans dans les camps ; peu de temps après, ils perdaient leur fils, leur fille... ». Le ministre pour la reconstruction de

L'officier Boudanov

« irresponsable »

Le tribunal de Rostov-sur-le-Don vient de rejeter une requête demandant une nouvelle expertise psychiatrique du colonel russe Iouri Boudanov, accusé du meurtre d'une jeune Tchétchène de 18 ans, et dont le procès dure depuis plus d'un an. Une précédente expertise avait reconnu l'officier « irresponsable » au moment des faits, ce qui exclut une condamnation pour assassinat. La défense de la famille de la Tchétchène Elza Koungaïeva avait demandé une contre-expertise. Des psychiatres ont dénoncé les résultats du premier examen. Le colonel a donné « des ordres clairs et nets pour que les soldats entrent le corps, ce qui contredit le fait qu'il n'avait plus conscience de ses gestes », assure Iouri Savenko, président de l'association indépendante des psychiatres.

Le colonel Boudanov a reconnu avoir enlevé et étranglé Elza Koungaïeva le 26 mars 2000 en Tchétchénie, mais nie l'avoir violée, comme l'avait établi l'enquête dans un premier temps.

la Tchétchénie a d'ailleurs déploré lundi qu'« il y ait toujours des abus des forces fédérales et des violations des droits de l'homme ». M. Elaguine a également dénoncé les détournements d'une partie des fonds destinés à la reconstruction de la Tchétchénie. « Nous avons fait un contrôle l'an dernier et nous avons découvert que 252 millions de roubles avaient été touchés pour des reconstructions qui n'ont jamais été réalisées », a-t-il raconté.

Curieusement, la liste des mesures adoptées fin mai par les autorités en vue du retour des réfugiés se clôt par le point suivant : « prendre des mesures afin d'assurer la sécurité de ceux qui reviennent (plan à part) ». L'échéance est précisée : « constamment ».

Marie-Pierre Subtil

Après son échec, Dassault ne participera plus à des marchés militaires en Corée du Sud

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Dassault ne fera plus acte de candidature lors de prochains appels d'offres de la Corée du Sud pour des avions de combat. Annoncée mercredi 5 juin, la décision intervient après le rejet, par un tribunal civil sud-coréen, de la requête du groupe français visant à empêcher Séoul d'acheter, pour 4,2 milliards de dollars (près de 4,6 milliards d'euros), quarante F-15 conçus par Boeing. Dassault, qui avait proposé son Rafale, considérait que le choix en faveur de l'appareil américain n'avait pas été aussi « transparent » que l'avaient promis les autorités en lançant, en juin 2000, un appel d'offres international. Le tribunal civil de Séoul a estimé qu'il n'y avait aucun motif légal de nature à remettre en cause le processus de décision.

En dépit du caractère technique de ce contrat, une bonne partie de l'opinion sud-coréenne a compris que le choix gouvernemental avait été biaisé. L'achat du F-15 se limite-t-il à une dépendance telle de la Corée du Sud vis-à-vis des Etats-Unis que le gouvernement n'a pas pu faire autrement que de se plier aux pressions de Washington ? L'affaire se double-t-elle d'un trafic d'influence qui aurait accompagné les pressions de Washington ? Il y a deux ans, il était permis de penser que Séoul pouvait faire preuve d'une certaine indépendance dans le choix de son nouvel

avion de combat : le président Kim Dae-jung était au faîte de son prestige, auréolé par sa politique d'ouverture en direction du Nord.

Un an plus tard, ce n'était plus le cas. Deux variables avaient altéré le contexte stratégique-diplomatique et compromis les chances de Dassault : le dialogue avec le Nord s'était enlisé et George W. Bush était arrivé à la Maison Blanche. Affaibli par la rebuffade que sa politique d'ouverture en direction du Nord avait essuyée à Washington, Kim Dae-jung a perdu l'initiative.

INÉVITABLE F-15

Parallèlement, les Américains ont commencé une stratégie de la tension dans la péninsule dont il est clair aujourd'hui que l'enjeu était moins le risque réel que présenterait la Corée du Nord pour le reste du monde que le souci de mettre Séoul le dos au mur et dans l'impossibilité de ne pas choisir le F-15. Cette stratégie s'accroît à la suite des attentats du 11 septembre 2001 et débouche sur la mise à l'index de régime de Pyongyang, devenu une des composantes de l'« axe du Mal ». Possible dans un contexte d'apaisement avec le Nord, le choix d'un avion autre qu'américain ne l'était plus à partir du moment où la priorité était de renforcer l'alliance américano-sud-coréenne.

Le vent, dès lors, a tourné pour Dassault : la transparence promise n'était plus de mise. Et commença,

au contraire, une série de manœuvres visant à mettre la barre toujours plus haut pour évincer les Français. A une première phase du choix en fonction de critères technico-militaires et de prix s'en est ajoutée une seconde faisant intervenir des facteurs politiques (état des alliances, relations diplomatiques et commerciales) que, d'entrée de jeu, les Français ne pouvaient pas satisfaire.

Puis, quand il s'avéra que cette tactique était inefficace (le Rafale restait le plus compétitif tant sur le plan technique que sur celui du prix), on chercha à compromettre l'avionneur français (arrestation d'un colonel qui avait déclaré à la télévision que le choix était manipulé et dont il fut révélé qu'il avait reçu 8 000 dollars d'un intermédiaire de Dassault).

Dans les milieux gouvernementaux, on admet que Séoul a eu tort de donner de faux espoirs aux Français. Ces derniers, pour leur part, ont été « naïfs » - selon le mot d'un analyste politique coréen - pour n'avoir pas réévalué leur chance selon l'évolution de la donne diplomatique.

« Nous espérions travailler dans ce pays, a expliqué le représentant de Dassault, Yves Robins, faisant allusion au fait que d'autres marchés sont en discussion, mais nous avons vu que ce n'était pas possible. »

Philippe Pons

Sophie Shihab

PASCAL BONIFACE
LA TERRE EST RONDE COMME UN BALLON
GÉOPOLITIQUE DU FOOTBALL
www.seuil.com

FRANCE

LES LÉGISLATIVES

A trois jours du **PREMIER TOUR** des élections législatives, le président de la République est intervenu, mercredi soir 5 juin, sur France 3, pour demander aux Français de voter en souhaitant qu'ils lui donnent

« une vraie majorité » à l'Assemblée nationale. « Il vaut mieux qu'un gouvernement d'action soit **SOUTENU PAR UN PARLEMENT** qui soit décidé à lui permettre de réformer et d'agir », a-t-il estimé. Réaffirmant

son intention de réformer le **STATUT PÉNAL** du chef de l'Etat, qui le place hors de portée de la justice, il a exclu toute mesure bénéficiant aux politiques dans le traditionnel **PROJET D'AMNISTIE** en cours de rédaction.

Interrogé sur d'éventuels **ACCORDS AVEC LE FN**, M. Chirac a assuré que tout candidat qui en conclurait « serait **EXCLU** non seulement de l'UMP, mais de toute majorité présidentielle ».

Jacques Chirac demande aux Français une « vraie majorité »

Mercredi soir 5 juin, sur France 3, le chef de l'Etat est intervenu pour la seconde fois dans la campagne électorale. Il a condamné la cohabitation, qui provoque, selon lui, la « neutralisation des énergies » et a écarté l'idée d'une « amnistie politique » pour endiguer les « affaires »

CE N'EST PAS qu'il craigne, désormais, un échec de la droite aux législatives. Un peu partout, c'était à l'Elysée comme à l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), chacun est sûr de la victoire. Mais Jacques Chirac avait encore deux ou trois choses à préciser mercredi soir sur France 3 : un appel à voter, la condamnation de la cohabitation et la nécessité, pour lui et le gouvernement, de disposer d'une « vraie majorité ».

Depuis que la campagne pour les législatives a débuté, c'était la deuxième fois que le président de la République intervenait. Pour quelqu'un qui assurait qu'il s'engagerait personnellement et largement dans cette bataille, ce n'est pas la marque d'un activisme électoral forcené. Pourtant, à quatre jours du premier tour, le président de la République craint à la fois l'abstention et la dispersion des voix, puisque jamais on n'avait connu, dans presque toutes les circonscriptions, une telle inflation de candidats. M. Chirac, qui s'exprimait « en tant que chef de l'Etat », a donc d'emblée lancé un appel à voter. « Ce grand mouvement auquel nous avons assisté, quand, tout d'un coup, entre les deux tours des présidentielles on a eu le sentiment que les valeurs essentielles de la République étaient en danger,



Jacques Chirac s'est exprimé dans le « 19-20 » de France 3, mercredi 5 juin. Interrogé en direct de l'Elysée, le président de la République a demandé aux Français de lui accorder « une vraie majorité » aux élections législatives des 9 et 16 juin.

a-t-il expliqué, ce grand mouvement ne doit pas purement et simplement aujourd'hui s'effacer. Il faut voter. »

Mais M. Chirac réclame un vote utile, lui donnant la majorité qui lui a manqué pendant cinq ans. « Il n'y a pas de gouvernement qui puisse gouverner sans une majorité dans un parlement », a lancé le président. « Face aux problèmes auxquels nous sommes confrontés et dont les Français ont dénoncé l'importance à l'oc-

casation du premier tour des présidentielles, il faut avoir une action qui soit confortée par une vraie majorité », a-t-il insisté. « Il n'y a pas d'alternative à cette nécessité si l'on veut régler les problèmes. (...) Il vaut mieux qu'un gouvernement d'action soit soutenu par un parlement qui soit décidé à lui permettre de réformer et d'agir. »

La cohabitation ? « L'expérience a prouvé que ce n'était pas l'idéal et

je ne pas pense qu'aujourd'hui, face aux problèmes qu'ils [les Français] ont eux-mêmes dénoncés, ce soit une bonne façon de régler ces problèmes. » Mais si la gauche l'emportait ? Il juge la question de sa démission éventuelle « prématurée ». Jamais, jusqu'ici, le président n'a d'ailleurs voulu dire ce qu'il ferait dans cette hypothèse. « Je ne veux pas préjuger de leur choix [des électeurs], encore moins faire quel-

que pression que ce soit, autre que celle qui concerne l'avenir de notre pays et la façon dont je le vois », a-t-il expliqué mercredi. Voilà pour le cadrage.

Restait ensuite à évoquer plus précisément les aléas du vote. Et notamment la tentation que pourrait avoir certains candidats de l'UMP – parfois talonné, voire dépassé, par le Front national – de passer des accords avec l'extrême droite, alors que la droite s'attend déjà à plus de 200 confrontations en duel ou en triangulaires avec le FN. Déjà, lors de sa visite à Chateauroux, le 30 avril, le chef de l'Etat avait mis en garde les candidats de l'UMP contre toute « compromission » avec l'extrême droite. Mercredi, sur France 3, il a affirmé que tout candidat qui s'allierait au FN au second tour « serait exclu non seulement de l'UMP mais de toute majorité présidentielle. J'espère que le cas ne se produira pas. » Oubliant, cependant, que bon nombre de ceux qui – à l'instar de Jacques Blanc, Jean-Pierre Soisson, Charles Millon, Jean-François Mancel – avaient passé des accords avec le FN lors des élections régionales de 1998 ont été d'ores et déjà réintégrés sous l'estampille UMP.

LES CONTRAVENTIONS

L'autre message s'adressait plus précisément aux électeurs. Et à ceux qui seraient sensibles au soupçon d'une éventuelle amnistie en préparation sur toutes les « affaires » qui empoisonnent, depuis plus de sept ans la droite en général et M. Chirac et Alain Juppé en particulier. Le président a donc balayé l'accusation d'un revers de main : l'amnistie préparée par le gouvernement, comme il est de tradition après chaque élection présidentielle, ne comporte « aucune amnistie politique », a-t-il affirmé. Le chef de l'Etat a d'ailleurs annoncé son intention de faire preuve de « sévérité » à l'égard des contraventions au Code de la route, se déclarant « très choqué » par le comportement des Français au volant. « Je n'admettrai d'amnistie que pour les contraventions de voirie, c'est-à-dire de stationnement, n'ayant impliqué aucun danger pour quiconque », a-t-il dit.

Mais M. Chirac a précisé que la commission de sages promise durant la campagne afin de revoir le statut pénal du chef de l'Etat, largement en question tout au long de son précédent mandat, sera créée « dans les prochains jours » et qu'elle présentera un rapport « avant la fin de l'année en toute hypothèse ». Alors que pendant la campagne, il s'était engagé à en suivre les conclu-

Une intervention décomptée par le CSA

Après l'intervention de Jacques Chirac dans le « 19-20 » de France 3, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a précisé, jeudi 6 juin, les règles de décompte des temps de parole et d'antenne pendant la campagne pour l'élection législative. Le temps de parole du président consacré, lors de son intervention, à l'actualité électorale sera décompté et chaque média qui reprendra tout ou partie de ses propos pourra allouer, dans les 24 heures, un temps de parole équivalent aux candidats de la majorité sortante, dont le PS. Les temps de parole respectifs s'annuleront de fait, et le décompte final n'en tiendra pas compte. Le CSA avait déjà eu recours à ce procédé en 1988, après une allocution télévisée de François Mitterrand.

M. Raffarin promet une nouvelle réforme « tous les deux ou trois mois »

INTERROGÉ, dans son entretien au *Figaro* du 6 juin, sur l'attitude que devra avoir Jacques Chirac en cas de victoire de la gauche aux législatives, Jean-Pierre Raffarin était initialement catégorique. « Le président de la République a une mission particulière. Son élection par plus de 82 % des Français l'a conforté dans son rôle de garant des valeurs de la République », indiquait le premier ministre, en ajoutant : « Il doit le rester en toutes circonstances. » Cette dernière phrase, mentionnée dans les dépêches des agences de presse, dans la nuit de mercredi à jeudi, ne figure pas dans l'entretien tel que l'a publié *Le Figaro*. A Matignon, on indiquait, jeudi matin, que le premier ministre avait réclaté cette « coupe », estimant, à la relecture, qu'il ne pouvait se prononcer sur une décision qui est exclusivement du ressort du chef de l'Etat.

Dans ce même entretien, M. Raffarin assure qu'il disposera, en cas de victoire de la droite, de marges de manœuvre suffisantes pour mettre en

œuvre les orientations fixées par le chef de l'Etat. « Je réformerai car je suis un homme libre », assure-t-il. « Je ne suis pas à Matignon pour durer ou pour gagner du temps. Je n'étais pas programmé d'avance pour occuper cette fonction (...) Par conséquent, je n'ai pas peur de devoir partir un jour de cette maison », ajoute-t-il. « Tous les deux ou trois mois, je lancerai de nouvelles réformes. Je les ferai », insiste-t-il, en précisant que « si cela bloque », il engagera sa responsabilité devant le Parlement.

« ÉTAT DES LIEUX PRÉOCCUPANT »

Le premier ministre indique que « le Parlement sera en mesure de commencer ses travaux au début du mois de juillet, pour les achever (...) vers le 1^{er} ou le 2 août ». Confirmant que cette session extraordinaire sera consacrée à l'examen des projets de loi sur la sécurité et la justice, du projet de loi d'amnistie et du collectif budgétaire, M. Raffarin précise que ce dernier texte, qui intégrera la bais-

se d'impôt, sera soumis à la procédure du vote en urgence. « On peut imaginer une mesure simple en vigueur dès l'imposition du mois de septembre et une réforme plus profonde inscrite dans le budget 2003 », indique le premier ministre.

Indiquant que le « seul objectif » du gouvernement en matière de retraites est de « préserver et sauvegarder notre système par répartition », M. Raffarin affirme, au sujet de la législation sur les licenciements, qu'à « accumuler les contraintes sur les entreprises, on n'a réussi qu'à pénaliser l'emploi ». Le premier ministre « souhaite » par ailleurs que le « premier centre fermé » pour mineurs délinquants soit « opérationnel dès la fin de cette année ». M. Raffarin souligne que « l'état des lieux est préoccupant ». « En 2002, il faudra faire des économies pour financer ces dépenses déjà programmées », prévient le chef du gouvernement.

Jean-Baptiste de Montvalon

1967-1997 : les présidents en campagne

De de Gaulle à Mitterrand, les interventions présidentielles se sont multipliées

L'**INTERVENTION** d'un président de la République dans une campagne législative n'est pas un phénomène nouveau. Le 27 janvier 1978, soit deux mois avant les élections législatives du 12 mars 1978, Valéry Giscard d'Estaing avait délibérément choisi un petit village au nom puissamment évocateur, Verdun – Verdun-sur-le-

Doubs, en Saône-et-Loire, en fait –, pour mieux indiquer aux Français « le bon choix pour la France ». Le samedi 11 mars, à la veille du premier tour des élections législatives et alors que la gauche apparaissait susceptible de l'emporter, le président de l'époque rappelait même que le discours de Verdun était « déjà loin ». « Aussi, je vous en rappellerai ce soir l'essentiel », ajoutait-il dans une allocution radio-télévisée. Après avoir exposé dans le détail la question des alliances – en l'occurrence l'alliance du PS et du PCF – et celle des programmes, M. Giscard d'Estaing avait conclu : « Je ne vous ai pas parlé un langage partisan, mais le langage du bon sens (...). Je n'ai, dans ce que je vous ai dit, aucun intérêt à défendre, ni aucune ambition à satisfaire, mais je suis préoccupé du sort de la France. »

C'est toutefois François Mitterrand qui s'illustra, à maintes reprises, dans la dénonciation, puis dans l'exercice de la parole présidentielle au cours de campagnes législatives. Ainsi, le 4 mars 1967, le général de Gaulle met en garde les Français contre la présence au Parlement de « partis numériquement en mesure de ['] empêcher d'accomplir [sa] tâche et de bloquer le fonctionnement régulier des pouvoirs, sans être capables de remplacer par rien de cohérent les institutions stables et efficaces que nous avons établies ». M. Mitterrand lui rétorque sèchement : « Autrefois de Gaulle était de Gaulle. Il n'est maintenant qu'un gaulliste. Nous avons encore

un président de la République, mais de quelle République ? »

Elu le 10 mai 1981, M. Mitterrand prononce un mois plus tard, à cinq jours du premier tour des élections législatives, un discours, à Montélimar, dans lequel il affirme : « Je souhaite que le pays me donne les moyens d'appliquer ma politique. » En 1986, quinze jours avant le premier tour de scrutin, M. Mitterrand critique l'attitude de ses prédécesseurs et assure : « On ne m'entendra plus » (pendant la campagne). Auparavant, sur TF1, il a cependant affirmé : « Je pense qu'il est assez de Français de tous les bords qui sont prêts à m'aider pour que la direction du pays ne soit pas conduite à hue et à dia ; pour me donner le moyen d'agir dans le cadre de ma fonction, de mes compétences. »

Réélu en 1988, M. Mitterrand, qui venait de dissoudre l'Assemblée, déclarait, au risque de gêner la campagne du PS : « Il n'est pas sain qu'un seul parti gouverne. »

En 1993, à la veille d'une deuxième cohabitation, M. Mitterrand participe, les 18 et 19 février, à deux émissions spéciales de France 3. Il y affirme en préambule : « Il se trouve qu'il y a une campagne électorale (...). Dois-je être condamné au silence pendant deux mois ? Ce ne serait pas normal. Contrairement à mes prédécesseurs, moi, je n'interviendrais pas en dehors des termes de la loi, c'est-à-dire après que tout le monde aura parlé. »

Jean-Louis Saux

Jean-Marie Le Guen, député socialiste de Paris

« Le chef de l'Etat devrait s'engager à démissionner s'il n'obtient pas de majorité »

Qu'avez-vous pensé de l'intervention télévisée de Jacques Chirac, mercredi 5 juin ?

C'est une forme de pression sur l'électeur qui nous rappelle les interventions anciennes, du temps de l'Etat RPR. Cela nous ramène 30 ans en arrière. Ce n'est pas un comportement démocratique.

J'ajoute, quant aux alliances avec le Front national, que M. Chi-

cluent, par leur alliance, de l'arc républicain. La question est donc : Jacques Chirac appelle-t-il à voter contre tout candidat ayant bénéficié d'un désistement de l'extrême droite ?

Si la gauche emporte les élections législatives, que doit faire, selon vous, le président de la République ?

A l'entendre, puisque M. Chirac défend la logique du refus de la

ailleurs. En ne le faisant pas, il retire toute crédibilité à son discours anti-cohabitation et il fait preuve de l'opportunisme qui le caractérise.

Vous êtes donc désormais hostile à la cohabitation ?

La question regarde M. Chirac. Pour notre part, nous considérons que nous aurons l'entière responsabilité et l'entière capacité de mener l'action pour laquelle nous serions élus.

A l'évidence, le statut du président de la République aura, de fait, considérablement évolué et il ne pourra plus se targuer d'autres responsabilités que celles du mandat pour lequel il a été élu le 5 mai : garantir le fonctionnement démocratique de la République.

Votre position, singulière au sein du Parti socialiste, n'ouvrirait-elle pas, si elle entraînait les faits, une crise de régime ?

Nous sommes nombreux à penser au Parti socialiste que les institutions évoluent et doivent évoluer. Le risque d'une crise de régime ne peut venir que d'une conception trop rigide et trop conservatrice de la lecture des institutions.

Mais le vrai danger est la volonté d'un groupe politique, qui représente moins de 30 % des Français, de s'attribuer la totalité des pouvoirs dans la République.

Propos recueillis par Michel Noblecourt

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDES

MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}

01.42.08.71.00 - 7/17
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

A Strasbourg, M. Spieler dispose du double soutien de M. Le Pen et de M. Mégret

Il préside le Mouvement régionaliste d'Alsace

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Slogans carrés et verbe facile. Robert Spieler, 51 ans, sait y faire pour fédérer les frustrations de ses électeurs de la 2^e circonscription du Bas-Rhin, qui compte 30 000 logements sociaux répartis dans les quartiers du Neuhof et de la Meinau, rendus célèbres par les incendies de voitures. Dans une région qui a placé Jean-Marie Le Pen en tête du premier tour de la présidentielle avec 23,44 % des suffrages exprimés, le 21 avril, le président du Mouvement régionaliste d'Alsace (MRA) est soutenu à la fois par son ancien parti, le Front national (FN), et par le Mouvement national républicain (MNR). Un cas unique en France, mais qui ne doit rien au hasard : M. Spieler a accordé son parrainage à M. Le Pen à l'élection présidentielle tout en encourageant plusieurs de ses amis politiques à signer en faveur de Bruno Mégret. « Il n'y a pas eu de marchandage », affirme M. Spieler, conseiller régional depuis 1986. Juste un entretien téléphonique avec Carl Lang, secrétaire général du FN. « Il m'a assuré que son parti n'entreprendrait rien contre moi. » Promesse tenue. Jean-Louis Wehr (FN), son concurrent aux élections municipales de Strasbourg en 2001 et des législatives de 1997, a accepté de tenir le rôle du suppléant de M. Spieler.

AUDITOIRE CONQUIS

Avec le MNR local, M. Spieler a poussé plus loin encore la logique du rassemblement en créant une organisation commune appelée AD, une contraction pour Alsace debout, contre l'immigration et l'insécurité. « Je ferai tout pour qu'il y ait un lendemain à l'union décrétee autour de M. Spieler », assure Stéphane Bourhis, secrétaire départemental du MNR, candidat (AD) dans la 3^e circonscription du Bas-Rhin. Tous deux militent pour une « fédération régionale des mouvements de la droite nationale » qui s'apparenterait « à la CSU bavaroise ». Ce mouvement aurait pour vocation de « créer un partenariat avec le FN », explique M. Spieler « en gardant sa spécificité ». L'une d'elles concerne l'Europe, « avec laquelle il serait suicidaire de se couper dans une région qui compte 70 000 travailleurs frontaliers », ajoute M. Spieler.

Fort de son ancrage local et des 22 % obtenus par l'extrême droite dans la circonscription au premier tour de la présidentielle, M. Spieler ambitionne de terminer en tête ou, au pire, deuxième, dimanche 9 juin. « Le candidat socialiste, Roland Ries, est affaibli par la division de la gauche, et le député sortant, l'UDF Marc Reymann, élu depuis 1986, a fait son temps », soutient l'ancien député (FN) de 1986 à 1988. Quand il ren-

contre une vingtaine de partisans dans une brasserie, il fustige, micro en main, « l'entrisme de l'extrême gauche dans l'éducation nationale, la justice et les médias ». Ensuite, il s'en prend au « conglomérat droite-gauche qui se partage le pouvoir depuis quarante ans en Alsace » et aux « gesticulations électorales de Nicolas Sarkozy » qui « fait du cirque », alors que « le nombre de voitures calcinées a progressé de 40 % à Strasbourg lors du premier trimestre de l'année par rapport à la même période en 2001 ». L'auditoire, silencieux, est conquis d'avance. Il éprouve la même indignation face à la « décadence » d'une France livrée à « l'islamisme ».

Ce discours, M. Reymann, 65 ans, ne le connaît que trop bien. Le député UDF, qui a obtenu l'investiture de l'UMP, recueille les lamentations des électeurs à chacune de ses réunions publiques. « Les gens me mettent en garde de tenir les engagements en matière de sécurité, sinon ils rejoindront à leur tour les rangs de l'extrême droite », raconte-t-il. Dans sa permanence du Neudorf, M. Reymann se définit comme « un professionnel de la politique au profil populiste et hypersécuritaire ». Sans état d'âme, il plaide pour le « rétablissement de la peine de mort à l'encontre des assassins d'enfants, de vieillards et de policiers », avant d'ajouter : « Sur certains points, je suis proche du FN. » Au téléphone, il soigne l'image de l'élu de proximité en promettant à un citoyen excédé d'intervenir auprès de l'office HLM pour raisonner « le voisin du dessus qui provoque des nuisances sonores en marchant avec des chaussures cloutées ».

Le résultat de M. Le Pen dans cette circonscription le 21 avril (premier avec 19,50 %) prélude, selon M. Reymann, un duel qui l'opposera au second tour des législatives à M. Spieler. Du coup, il radicalise un peu plus son discours et multiplie les clins d'œil en direction des 48 000 électeurs inscrits. « Nous, les Alsaciens, sommes de race germanique, nous voulons l'ordre et la discipline », clame l'ancien conseiller municipal de Strasbourg entre deux réunions publiques. « Je suis le seul candidat à me casser la tête, je multiplie les réunions publiques, je distribue des coupes aux associations et des arrangements floraux aux vieux pour leur anniversaire et je vais à la messe », énumère M. Reymann.

Devant ce clientélisme, M. Spieler reste de marbre : « En privé, Reymann tient des propos qui me conviennent, mais à Paris, c'est un soldat discipliné qui applique sans rechigner les consignes de vote de son parti. » « Il faut bien que Spieler dise quelque chose ! », réplique M. Reymann qui s'en remet au passé : « A chaque élection, j'ai bénéficié de voix de l'extrême droite au second tour. »

Elie Barth

Incidents avec le FN sur un marché du 20^e arrondissement, à Paris

LE FRONT national a-t-il délibérément voulu créer un incident dimanche 2 juin sur un marché du 20^e arrondissement à Paris ? Le soir même, Martine Lehideux et Alexandra Chabot, candidates du FN dans ce quartier, publient un communiqué dans lequel elles déclarent avoir été « insultées d'abord, puis violemment attaquées et gazées par un groupe de la LCR et de Ras l'front venu les provoquer (...) au moment où elles quittaient le marché », et indiquent qu'elles ont déposé plainte. Plusieurs témoignages opposent une autre version des faits. Tout démarre aux environs de 11 h 30. M^{mes} Lehideux et Chabot achèvent leur tournée sur le marché, accompagnées d'un service d'ordre musclé d'une trentaine de personnes. Trois d'entre elles sortent des rangs. Et se dirigent vers le stand de Catherine Gégoud, candidate du PCF dans l'arrondissement. « Ils s'en sont pris à nos affiches, les ont découpées en morceaux, puis à notre stand. Ils étaient agressifs et ricanants », raconte-t-elle.

A quelques mètres de là, des militants de Ras l'front, de la LCR et d'Alternative libertaire diffusent des tracts. Les jeunes militants du FN arrachent leurs journaux. Gwen est en train de vendre Rouge. « Ils m'ont

piqué le journal. J'ai protesté. J'ai reçu un coup de poing au visage. Et le gros de leur troupe est tombé sur nous. » Jean-Paul, militant de Ras l'front et ancien correcteur au Monde, souligne : « Cela a été très rapide et très brutal. Ils étaient équipés de grosses bombes lacrymogènes. Ils nous ont aspergés tout de suite à bout portant. » Laurent, jeune libertaire, est touché aux yeux.

Samira (NDR : dont nous avons changé l'identité), accompagnée de ses deux jeunes enfants et de son bébé de cinq mois, fait son marché. « Quelqu'un a crié : "Attention, les enfants sont là !" Cela n'a rien changé. Le bébé a pris du gaz orange. Je suis partie en courant. Des gens m'ont rattrapée pour conduire le bébé à l'hôpital », raconte-t-elle. Jean-Yves, un enseignant de 38 ans, se promène avec sa femme et sa petite fille. « On est resté très choqué. Les types du FN étaient sur tous les trottoirs. Il y avait une agressivité très palpable. Quand ils ont sorti les bombes de gaz, j'ai crié. Immédiatement, deux d'entre eux se sont rués vers moi », explique-t-il. Pour la candidate du PCF, « les militants qui accompagnaient M^{me} Lehideux ont délibérément agressé ».

Caroline Monnot

Les divisions de la droite niçoise pourraient faire le jeu du Parti socialiste ou du Front national

Entre les candidats officiels de l'UMP et les opposants au maire RPR Jacques Peyrat, le premier tour des législatives dans les 1^{re} et 2^e circonscriptions des Alpes-Maritimes est très ouvert

NICE

de notre correspondant

Pour distribuer lui-même des tracts, Patrick Allemand s'est installé place Garibaldi. C'est là, au cœur de la 1^{re} circonscription niçoise, incluant le quartier du port et de Saint-Roch, qu'on perçoit le mieux la pulsation de la ville : « La passivité de la population s'estompe au fil des jours », constate-t-il. Faute d'union totale à gauche, il se contente d'une union avec les Verts, excluant les communistes. Pourtant, Patrick Allemand n'écarte pas la possibilité de battre une droite plus que jamais divisée.

Jérôme Rivière, candidat de l'UMP, rencontre, lui, les commerçants du cours Saleya. Cet ancien proche de François Léotard s'appuie sur Charles Ehrmann, député sortant, qui a accepté d'intervenir les rôles en devenant le suppléant Jérôme Rivière. Gilbert Stellardo (dv. d), le premier adjoint au maire de Nice, a décidé de ne pas s'effacer : « Les divisions à droite sont le fait des partis qui, à Paris, se font des petits cadeaux entre eux. » Il rappelle qu'il « fait de la proximité » et qu'il connaît, en tant que président du puissant OPAM, l'office public

d'HLM de Nice, les problèmes de délinquance et de l'insécurité : « Je viens de rencontrer des résidents de HLM ; certaines cages d'ascenseur servent de caches d'armes ou de drogue. »

Autre candidat de droite : Jean-Auguste Icart. Ce conseiller général, qui s'est investi dans plusieurs projets pour le développement de Nice, se déclare en rupture avec la droite niçoise, car « elle n'a pas tourné la page du médecinisme ». Cette division va-t-elle faire le jeu du FN dans cette 1^{re} circonscription où Jean-Marie Le Pen, au second tour de la présidentielle, a obtenu 30,15 % des suffrages ? Pierre Argentiéri (FN), qui pense accéder au second tour, admet pourtant ne pas se faire « trop d'illusions ».

TRIANGULAIRE POSSIBLE

En revanche, dans la 2^e circonscription de Nice-centre, la plus ancrée à droite, fief du médecinisme, Marie-France Stirbois (FN) est susceptible de profiter de l'éparpillement des candidatures. Conseillère municipale de Nice, elle a choisi de passer au dernier moment de la 3^e à la 2^e circonscription, jugée prenable. M. Le Pen y a

obtenu 27,36 % des suffrages au second tour de la présidentielle. Tandis qu'elle rend visite aux commerçants de la rue de France, près de la promenade des Anglais, M^{me} Stirbois écoute les doléances de certains habitants qui « se plaignent du projet d'implantation d'un centre coranique ». « On ne peut accepter cela dans nos quartiers », répond-elle. Tout en n'écartant pas l'hypothèse d'une triangulaire, elle espère que la division de la droite la conduira à un duel avec le candidat socialiste, Patrick Mottard. Ce dernier se dit « confiant ». Aux municipales de mars 2001, il a talonné le maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR), et compte profiter d'une dynamique en sa faveur et de son engagement dans plusieurs dossiers niçois : la lutte contre le projet d'un port de croisière à Nice et des actions pour la sauvegarde de la gare du sud.

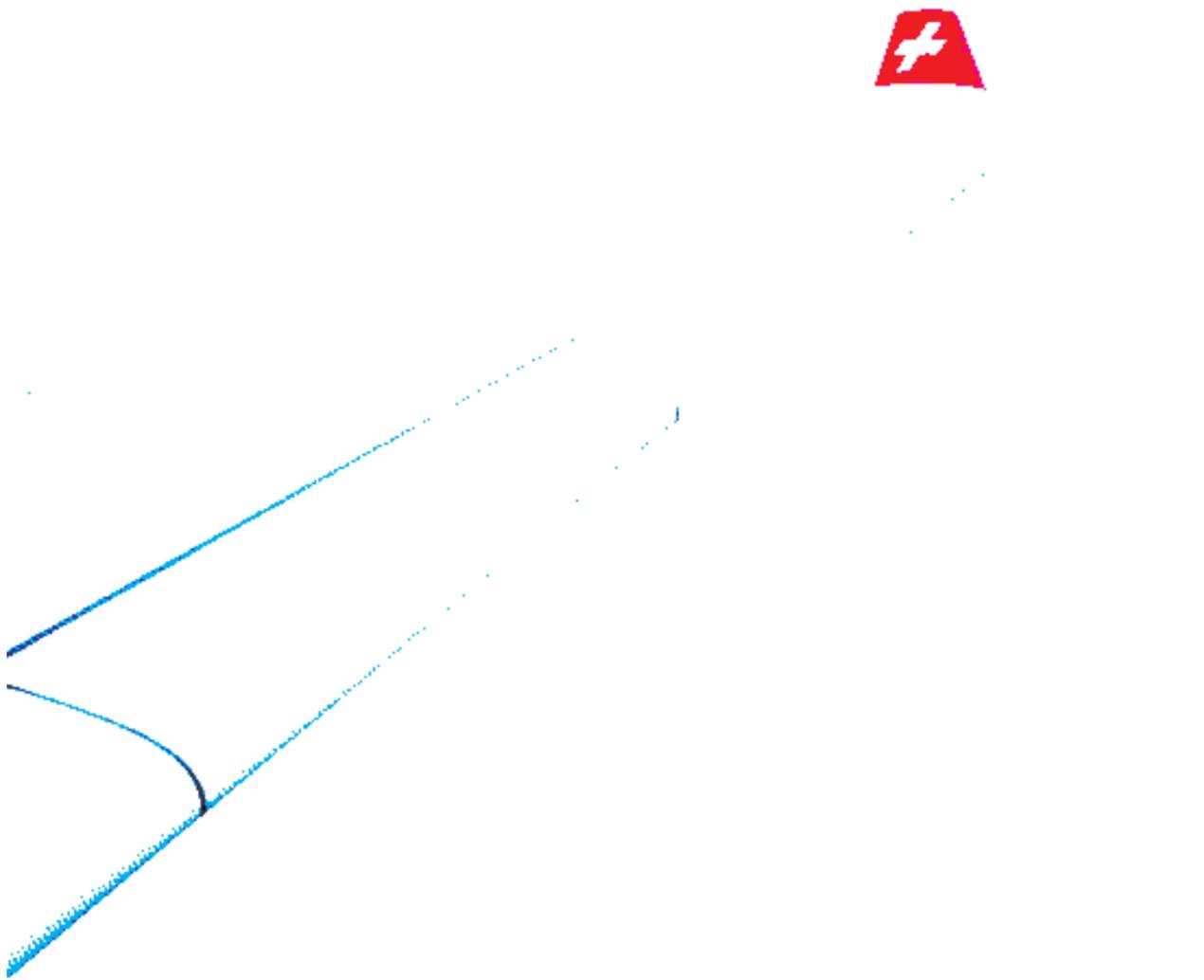
Amusé, M. Mottard examine le spectacle d'une droite chiraquienne qui se déchire, avec trois candidats se réclamant du président. Seule Muriel Marland-Militello a l'investiture de l'UMP. Epouse du préfet Philippe Marland, directeur de cabinet de la ministre de la

défense, Michèle Alliot-Marie, elle en appelle au légitimisme de l'électorat de droite. Un parachutage ? Elle répond : « Je suis la seule, parmi les candidats, à être Niçoise de naissance. » Autre argument avancé : le soutien du maire de Nice.

La députée sortante, Jacqueline Mathieu-Obadia, (dv. d), revendique, quant à elle, « une légitimité sortie des urnes ». Dynamique, elle n'entend pas céder son siège et doit faire face à un deuxième front, avec la candidature d'un troisième adversaire chiraquien : Jean-Pierre Mangiapan. Fort de son soutien à Jacques Chirac dès 1994, il mène également une campagne de terrain. Avec sa suppléante, Martine Médecin, la fille de l'ancien maire, il affirme avoir déjà frappé « à plus de 20 000 portes ».

La plupart des vingt candidats déclinent des thèmes niçois de proximité, tout en insistant sur l'enjeu national. Sur quels critères les votants se détermineront-ils ? C'est une des inconnues de cette circonscription de droite qui pourrait basculer aussi bien à gauche qu'au Front national.

Paul Barelli



Confort, service, bienveillance. Telle est notre devise.

Moins spécial : '88
Membres du QualityFlyer : 3,5 millions
L'air First Class : 203 cm
Maîtres de cabine : 100 890
Destinations : 126
Voyages à prix en part que : 0

Welcome to a vilised aviation. *

126 dest nations au départ de Paris, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nice, Genève et Bâle/Mulhouse.

SWISS
Swiss International Air Lines

Le gouvernement relance le projet d'un service minimum à la SNCF

Faute d'accord avec les syndicats, il se dit prêt à « légiférer »

« **NOUS** souhaitons arriver à un système, dans les mois à venir, dans lequel, lorsqu'il y a conflit, les trains circulent le matin et le soir pour permettre aux gens d'aller travailler », a déclaré, mercredi 5 juin, Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux transports, sur LCI. Jacques Chirac avait promis, durant sa campagne, de mettre en place « par voie d'accord avec les syndicats, un service garanti aux usagers dans tous les grands services publics, et d'abord dans les transports, pour en assurer la continuité en cas de conflit social ». A quatre jours des législatives, M. Bussereau a réaffirmé cet engagement. « Si on peut, par le dialogue social, par la discussion, obtenir que les choses se passent sans recourir systématiquement à la grève, je crois que la société française aura fait un progrès et qu'à ce moment-là la loi ne sera pas nécessaire », a-t-il précisé, avant d'ajouter : « Naturellement, si on n'y arrive pas, il faudra légiférer. »

Les syndicats n'ont pas du tout apprécié. D'autant que, pour la plupart, ils n'ont pas encore rencontré le ministre et n'ont donc pas eu l'occasion de discuter de ce sujet avec lui. En matière de dialogue social, ils se sentent pour le moins lésés. « J'ai rencontré la CFTC Transport et les représentants de la CGT à la SNCF. Nous n'avons pas parlé du service garanti », reconnaît M. Bussereau. A la CGT-cheminots, on perçoit « derrière le service minimum » une volonté de « limitation du droit de grève ». « Aucune actualité ne le presse, mais cet homme du pouvoir ressort un chiffon rouge », considère SUD-Rail dans un communiqué.

« Nous sommes totalement opposés à toute remise en cause du droit constitutionnel de grève. Cela étant dit, nous sommes ouverts à la négociation pour améliorer le dialogue social à la SNCF et tenter de résoudre



Mercredi 5 juin, une voyageuse prend connaissance du programme de circulation des trains, dans la gare de Bordeaux. Le trafic régional était très perturbé suite à un mouvement de grève des agents de conduite de la SNCF.

ainsi les conflits », estime pour sa part Claude Debons, secrétaire général de la fédération transports de la CFDT. « Mais les déclarations de M. Bussereau auront plus pour effet de crispier les organisations syndicales dans les entreprises que de faciliter le dialogue social », juge Denis Andlauer, secrétaire général de la CFDT-cheminots.

DÉCLARATIONS MAL PERÇUES

Les déclarations de M. Bussereau sont d'autant plus mal perçues par les syndicats que la situation sociale est actuellement particulièrement calme à la SNCF, même si certaines régions sont touchées par des mouvements de grève. Jeudi, le trafic des trains express régionaux (TER) devait être perturbé en Aquitaine, en raison d'un arrêt de travail des conducteurs.

« Je ne faisais que rappeler les engagements de M. Chirac. Le sujet n'a pas encore été abordé au sein du gouvernement », veut relativiser le secrétaire d'Etat aux transports.

En attendant, les conflits futurs pourraient être de plus en plus coûteux pour la SNCF. Certaines conventions conclues entre les régions et le transporteur national prévoient, en effet, des compensations financières en cas de retard ou de conflit. La SNCF devra ainsi verser à la région Provence-Alpes - Côte d'Azur 1,5 million d'euros de pénalités pour des retards et des annulations de trains régionaux subies en 2001, a indiqué, mercredi 5 juin à l'AFP, le président de la commission des transports à la région, Gérard Piel (PCF).

Virginie Malingre

La gauche et la Mutualité se demandent qui va financer l'accord avec les médecins

Le ministre de la santé s'estime « fondé à se poser la question » d'une augmentation des cotisations. Il étudie l'allongement de la CRDS

QUI VA PAYER ? Au lendemain de l'accord conclu, mercredi 5 juin, entre les trois caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) et les syndicats de médecins sur la revalorisation des honoraires des généralistes, cette question a levé de nombreuses craintes. Le ministre de la santé, Jean-François Mattei, a lui-même semé le trouble. Alors qu'il avait résolument écarté toute hausse des cotisations sociales (*Le Monde* du 31 et du 30 mai), il est revenu sur ses propos. Interrogé sur France Info, jeudi, M. Mattei s'estime désormais « fondé à se poser la question ».

Certes, le ministre met cette éventualité sur le compte du déficit de l'assurance-maladie et des « engagements non financés assez nombreux » qu'il « a trouvés » en arrivant avenue de Ségur. Mais, incontestablement, l'accord tarifaire intervenu mercredi pèsera. La CNAM et son président (CFDT), Jean-Marie Spaeth, ont beau assurer que les contreparties, basées notamment sur une plus grande prescription de génériques, suffiront à équilibrer les dépenses, beaucoup en doutent. « Je ne crois pas qu'il est juste de dire qu'on pourra financer ces dépenses uniquement avec un engagement moral des médecins », a prévenu Jean-Pierre Davant, sur Sud-Radio, en dénonçant « l'affaire du siècle » réalisé par les généralistes. Pour le président de la Mutualité française, « il ne faut pas raconter d'histoires aux Français, il faudra augmenter, à un moment ou à un autre, les cotisations ». Celles des mutuelles, qui « ne vivent pas à crédit comme l'assurance-maladie », le seront probablement, a-t-il annoncé.

Tout en saluant « une mesure d'apaisement », la CGT s'est égale-

ment inquiétée « des contreparties [qui] ne sauraient suffire ».

L'argument a nourri les critiques de la gauche. « Il est mensonger de prétendre que cet accord sera financé par des économies qui, au demeurant, figuraient dans les plans précédents », a déclaré l'ancien ministre de l'économie, Laurent Fabius, en accusant le gouvernement « d'acheter à crédit les élections ». Pour le député PS Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, « on cache la vérité ». Interrogé par *Le Monde*, le prédécesseur de M. Mattei au ministère de la santé, Bernard Kouchner parle d'une « opération baguette magique ». Tout en se disant « content que la crise [avec les médecins] soit apaisée », il s'étonne du contenu de l'accord qui constitue « un chèque en blanc » : « Il est curieux que le même président de la CNAM accepte aujourd'hui ce qu'il refusait hier en échange de vagues promesses, sans contrôle, ni sanctions. »

Sceptique sur le financement avancé, M. Kouchner s'inquiète du risque de voir ponctionner « l'argent des plans de santé publique que j'ai lancés et qui ont été acceptés par la CNAM, les professionnels de santé, les experts et les associations de malades. Si c'était le cas, je

dis aux malades qu'il faudrait s'in-surger. ».

Dans l'attente de l'audit sur les comptes publics, commandé par Jean-Pierre Raffarin pour la fin du mois, la réunion traditionnelle de la commission des comptes de la « Sécu » de juin n'aura pas lieu. Selon les prévisions, le déficit de la branche maladie devait déjà atteindre près de 5 milliards d'euros. Or l'accord tarifaire, applicable dès cette année, nécessite 255 millions d'euros pour financer le passage à 20 euros des consultations des généralistes, sans compter la revalorisation de la visite à 30 euros estimée à 994 millions d'euros.

Pour échapper à une hausse des cotisations sociales, le gouvernement étudie aujourd'hui une autre piste : l'allongement de la durée de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Créé en 1996 dans le cadre du plan Juppé, ce prélèvement de 0,5 % sur presque tous les revenus sert à rembourser les déficits accumulés par la « Sécu » depuis 1992. En 1998, Lionel Jospin l'avait prorogé jusqu'en 2018. A l'origine, la CRDS devait s'éteindre en 2009.

Paul Benkimoun et Isabelle Mandraud

DÉPÊCHES

■ **ÉCONOMIE** : le ministre de l'économie et des finances, Francis Mer, a déclaré, jeudi 6 juin sur Europe 1, que la France va « essayer de tenir » l'objectif d'équilibre de ses finances publiques en 2004. Il a également indiqué que le ratio déficits publics sur produit intérieur brut (PIB) sera « un peu plus élevé » que celui de 1,8 % à 1,9 % prévu par le gouvernement de Lionel Jospin.

■ **LÉGISLATIVES** : Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF), s'en est pris, mercredi soir, au ministre de l'écologie, Roselyne Bachelot, candidate UMP en Maine-et-Loire : « C'est une femme de gauche qui a fait tout ce que les socialistes ont demandé. » Il a précisé qu'il ne la « soutiendrait pas » au deuxième tour. Le MPF, qui présente 301 candidats, pourrait, selon lui, avoir « au moins trois députés ».

En France, chaque année

plus de **80 000** enfants

sont en danger.
Vous trouvez ça normal ?



Victimes de négligences graves ou de maltraitance, ces enfants doivent être séparés de leurs parents.



SOS Villages d'Enfants

- permet aux frères et sœurs de rester ensemble
- de vivre dans une maison au sein d'un village
- avec l'affection d'une mère SOS et entourés d'une véritable équipe éducative

« Chère France, quel est ton avenir ? C'est en ces termes que l'inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) qualifie la gestion de SOS Villages d'Enfants.

SOS Villages d'Enfants : 46 ans d'un savoir-faire au service de l'enfance en danger.

Pour répondre aux besoins de nombreux enfants et construire de nouveaux villages, SOS Villages d'Enfants a besoin de vous.

Envoyez vos dons à l'ordre de SOS Villages d'Enfants, 6 cité Montiers, 75009 Paris ou donnez le libre sur www.villages-enfants.org

COMITÉ DE LA CHARTE
donner en confiance

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les premières conclusions de l'enquête sur l'explosion de l'usine AZF à Toulouse ont été rendues publiques, mercredi 5 juin, par les juges d'instruction. La catastrophe avait, le 21 septembre 2001, fait

30 morts, 3 000 blessés et 2,3 milliards d'euros de dégâts. S'appuyant sur un rapport scientifique, les magistrats estiment que l'explosion a été provoquée par un « **ACCIDENT CHIMIQUE** ». Expériences en labo-

pu, les experts écrivent en effet que la réaction a pu être déclenchée par la présence de **DÉRIVÉS CHLORÉS** dans le hangar où était stocké du nitrate d'ammonium. Le chlore aurait été déversé par erreur. Les

enquêteurs ont également mis en cause les **CONDITIONS DE SÉCURITÉ** régnant sur le site. Huit mois après le drame, Toulouse se remet lentement de ses blessures et polémique sur l'avenir du site.

La thèse accidentelle retenue dans l'explosion de l'usine AZF

Les juges d'instruction chargés de l'enquête sur l'explosion de Toulouse ont présenté aux familles des victimes leurs premières conclusions. S'appuyant sur les expériences en laboratoire, ils attribuent la catastrophe au contact de dérivés chlorés avec le nitrate d'ammonium du hangar

TOULOUSE
de notre correspondant régional
Plus de huit mois après l'explosion d'un hangar de stockage de nitrates d'ammonium de l'usine AZF, qui a fait 30 morts, 3 000 blessés et 2,3 milliards d'euros de dégâts, le 21 septembre 2001, à Toulouse (Haute-Garonne), les premières conclusions de l'enquête judiciaire ont été transmises oralement, mercredi 5 juin, aux 140 parties civiles représentant plusieurs milliers de victimes. « *Nous ne pouvons pas encore tirer de conclusions définitives sur les causes de l'explosion, leur a dit Joachim Fernandez, un des deux magistrats instructeurs. Mais les autres pistes que celle de l'accident chimique ont été écartées.* » Toute autre hypothèse, comme celle d'un acte criminel ou d'un attentat, est donc, à présent, fermement exclue. L'enquête judiciaire confirme ainsi les propos tenus par le procureur de la Répu-

blique, Michel Bréard, juste après l'explosion, attribuant « à 99 % » cette catastrophe à un accident.

La conviction des juges d'instruction se fonde principalement sur un rapport d'expertise qui vient d'être déposé au dossier. Trois membres du collège d'experts nommés par les magistrats, Dominique Deharo, Jean-Luc Géronimi et Daniel Van Schendel, affirment dans un document d'une douzaine de pages que « *la cause que nous pouvons dégager relève de l'accident chimique* ». Dans leurs conclusions, ils sont plus précis sur l'identification des causes de cet accident. Ils corroborent l'hypothèse avancée dans l'enquête de police selon laquelle, « *environ quinze minutes avant l'explosion* », 500 kg de dérivés chlorés – du DCCNA, grains chlorés utilisés dans le traitement des eaux de piscine – auraient pu être déversés par erreur dans le sas d'entrée du hangar, « *initiant une réaction chimique qui s'est propa-*

gée vers le tas principal d'ammonitrates ».

Depuis l'explosion, on s'interrogeait sur le mystère du mécanisme initiateur de l'explosion, le nitrate d'ammonium étant un produit inerte qui, pour exploser, a besoin d'un apport massif de chaleur. Sauf dans des conditions particulières. Les expériences menées en laboratoire par le collège d'experts ont juste-

ment montré que le contact des ammonitrates et de dérivés chlorés devient explosif si les granulés de nitrate sont « *impurs* » et si l'environnement recèle un important taux d'humidité. Dans ce cas, la réaction délivrerait « *systématiquement* » du trichlore d'azote (NCl₃), un gaz particulièrement instable qui explose à température ambiante. Or, selon les experts, ces conditions particulières

étaient réunies le 21 septembre 2001, dans le sas du hangar 221 d'AZF.

Au fil des ans, des « *ingrédients de toutes sortes* » (huiles, déchets organiques, oxydes de fer, soufre, bitume) se sont accumulés sur le sol, se mélangeant avec les ammonitrates, « *souillant* » ceux-ci en se décomposant, les prédisposant « *à réagir à une sollicitation énergétique* ». Quant au taux d'humidité relevé le jour de l'explosion, il avait atteint un seuil « *critique* ». La température était de 23 °C et le vent d'autan, connu pour apporter de l'humidité, soufflait sur la ville.

Si les experts chimistes ont identifié un « *mécanisme réactionnel* », ils n'ont pas établi pour autant avec certitude la présence de dérivés chlorés dans le sas du hangar. Et pour cause : toute trace a disparu avec l'énorme explosion. Ils ont procédé en quelque sorte par déduction, recensant dans le site les produits « *antagonistes* » qui, en se mélangeant, étaient susceptibles de rendre le nitrate explosif. Cet exercice les a conduits à suspecter le DCCNA, qui était fabriqué dans un autre endroit de l'usine.

D'autant que, depuis plusieurs mois, les services de police s'intéressent aux tribulations d'une « *benne blanche* » dont, un quart d'heure avant l'explosion, un ouvrier a déchargé le contenu dans le sas du hangar 221. Cette benne provenait du nord de l'usine, de l'atelier 335 précisément, là où AZF fabrique et entrepose des produits chlorés. Selon les règles de sécurité interne de l'entreprise, la couleur blanche est réservée au transport des produits « *neutres* » ne présentant aucun danger. Une erreur a-t-elle été commise ? Cette benne aurait-elle été malencontreusement chargée de 500 kg de DCCNA et son contenu livré là où il ne fallait pas ? Le manutentionnaire d'une société de sous-

traitance chargé de cette opération et qui accomplit cette tâche à AZF depuis plusieurs années a été longuement interrogé. Il dit avoir obéi aux instructions de son supérieur.

De son côté, la direction d'AZF assure que « *la reconstitution documentée des mouvements de ces produits dans les heures qui ont précédé l'explosion* », établie par sa propre commission d'enquête, rend « *infondable l'hypothèse d'un mélange de DCCNA et de nitrate* ».

« IRRESPONSABILITÉ PATENTE »

Les conclusions des experts établissent, de fait, un lien de causalité directe entre la catastrophe et des négligences de sécurité au sein de la filiale de TotalFinaElf. Le scénario retenu devrait, en effet, entraîner la mise en cause de la responsabilité du pétrolier, dans la mesure où l'erreur humaine de manutention n'a eu des conséquences désastreuses qu'en raison de la dégradation des règles de sécurité dans le sas du hangar. Ce que le juge Fernandez n'a pas manqué de dire aux parties civiles : « *Dans cette usine, on y fait n'importe quoi, en dépit du bon sens.* »

Les parties civiles ont d'ores et déjà tiré leurs conclusions. Pour Frédéric Arrou, porte-parole des sinistrés du 21, « *l'incroyable médiocrité de l'entretien du hangar démontre l' incurie des industriels* ». Le collectif Plus jamais ça s'estime « *conforté dans sa dénonciation de l'irresponsabilité patente des industriels, des acteurs et des décideurs économiques ainsi que des pouvoirs publics et des collectivités locales* ». Tous demandent maintenant des mises en examen. Mises en examen « *au sommet de l'entreprise Total et des pouvoirs publics* » que M^r Gilbert Collard, qui défend une quinzaine de victimes, estime désormais « *inéluctables* ».

Jean-Paul Besset

La présence de chlore a pu déclencher l'explosion

LES EXPERTS chargés de déterminer la cause de l'explosion de l'usine Grande-Paroisse ont étudié l'hypothèse d'un mélange entre de l'ammonitrate et des grains chlorés, utilisés pour le traitement des eaux de piscine (du DCCNA et du TCCA), présents dans l'usine de TotalFinaElf. Il apparaît en effet que seuls ces dérivés chlorés sont à la fois capables de produire une explosion lorsqu'ils entrent en contact avec le nitrate d'ammonium et sont susceptibles d'avoir été stockés par erreur dans le hangar 221.

Pour le démontrer, les experts ont réalisé des expériences en laboratoire « *à une échelle réduite, pour des problèmes de sécurité* », selon le rapport d'étape. Ils ont tenté de reproduire les conditions régnant dans le hangar le 21 septembre 2001, en tenant compte de la température ambiante (23 °C ce jour-là), de l'hygrométrie (degré d'humidité de l'atmosphère) et du taux d'humidité de l'ammonitrate. Le mélange de ce nitrate d'ammonium avec les grains chlorés, « *caractérisé par un taux d'humidité critique* », a « *explosé systématiquement* ». La détonation est en effet engendrée par le dégagement d'un gaz, le trichlorure d'azote (NCl₃), assez instable pour exploser à température ambiante dans un délai qui dépend de l'homogénéité du mélange, de la température et des impuretés agissant comme catalyseur de la décomposition du NCl₃.

Les experts ont ainsi pu observer des explosions du trichlorure d'azote à 22,9 °C dans un délai de 11 minutes avec un mélange à base d'ammonitrate propre à la livraison, c'est-à-dire non pollué et relativement pur, et à 22 °C au bout de 26 secondes avec de l'ammonitrate pur prélevé dans un autre bâtiment, le 335 B.

D'après le rapport, il ne semble pas que la reconstitution ait tenu compte d'un état souillé de l'ammo-

nitrate stocké dans le hangar 221. Les experts affirment pourtant que ce dernier contenait des oxydes de fer, du soufre, du bitume provenant du revêtement du sol du hangar ainsi que de l'huile provenant de fuites des vérins et des moteurs thermiques des engins de manutention. De même, les quantités de produits utilisées pour étudier l'explosion ne sont pas mentionnées. Le rapport indique toutefois : « *Le mécanisme que nous avons découvert devra faire l'objet de compléments d'expérimentation à plus grande échelle (...)* pour parfaire sa caractérisation. » De même, les experts reconnaissent que les phénomènes qui se sont produits entre « *l'élément déclenchant* » et l'explosion « *n'ont pas délivré toute leur subtilité* ».

« UN SCÉNARIO COMPATIBLE »

La conclusion du rapport d'étape propose un scénario compatible, selon les experts, avec les expériences menées en laboratoire. La catastrophe pourrait ainsi avoir été provoquée par « *le versement accidentel, environ quinze minutes avant l'explosion, dans le sas [du hangar 221] et sur un tas d'une dizaine de tonnes de nitrate d'ammonium industriel, d'une benne blanche contenant au moins 500 kg d'un produit non identifié, pouvant être du DCCNA venant de l'atelier 335* ».

Cette hypothèse ne semble pas imposer la participation d'ammonitrate pollué à l'explosion. Elle est cohérente avec les expériences menées avec du produit pur ou industriel. Néanmoins, l'accent mis par l'enquête sur le caractère souillé de l'ammonitrate stocké dans le hangar 221 a inquiété la profession. Ainsi des essais vont-ils être réalisés au niveau européen pour mieux étudier la sécurité de la conservation de l'ammonitrate.

Michel Alberganti



NOKIA 9210 Communicator

Plus petit, plus sûr, plus rapide... le nouveau Nokia 9210. L'unique ordinateur portable dans les bureaux.

Plus fort, avec tout votre monde... votre base satellite. Une aide précieuse en cas de panne.

Plus facile, avec tout votre monde... votre agenda. Un vrai carnet de notes à portée de main.

Plus vite, avec tout votre monde... votre navigateur. Un vrai ordinateur portable.

Plus proche, avec tout votre monde... votre GPS. L'unique ordinateur portable qui vous guide partout.

Plus simple, avec tout votre monde... votre caméra. L'unique ordinateur portable qui vous aide à prendre de belles photos.

Plus sûr, avec tout votre monde... votre sécurité. L'unique ordinateur portable qui vous aide à protéger vos données.

Dépassez les bornes

plus vite

NOKIA

CONNECTING PEOPLE

www.nokia.fr

LE COUP DE COLÈRE

4 JOSPIN, RETOUR SUR UNE DÉROUTE

LES bouquets de fleurs sont encore là, bien en vue sur le vaisselier, devant les photos des arrière-petits-enfants. Samedi, Jean et Irène Lietar ont fêté leurs noces de diamant. Sûr que pour recevoir le journaliste de passage, ils ont encore briqué leur maison ouvrière du centre de Lomme, dans les faubourgs de Lille, avec ses trois pièces en enfilade et son petit jardin. Jean Lietar, 81 ans, c'est soixante-dix ans de militantisme dans ce qu'il appelle toujours le parti de l'internationale ouvrière. « A 11 ans, tous les dimanches, avec mon père, nous sortions vendre les journaux du parti : Le Populaire pour lui, Le Cri des jeunes, pour moi » Il se souvient aussi des manifestations contre les « calotins ». « J'ai vu Roger Salengro [ancien maire de Lille et ministre de Léon Blum] démonter la hampe de notre drapeau - rouge à l'époque, pas rose comme maintenant - et s'en servir pour se défendre contre les Croix de feu ! » Irène, elle, a un peu de retard puisqu'elle a commencé à militer après son mariage, il y a « seulement » soixante ans. Elle arrivait de la Flandre belge, où elle travaillait dans les filatures depuis l'âge de 13 ans, l'âge minimum à l'époque pour être embauché. « Ma mère n'a pas attendu longtemps : le lendemain de mon anniversaire, j'étais au boulot »

A entendre Jean et Irène Lietar, on comprend mieux que, dans cette région, le socialisme, plus qu'un programme, est d'abord un engagement de tous les instants. « Quand on est socialiste, on sait pourquoi on l'est. » Et qu'une défaite électorale, « ça fait mal ». Mais, comme on est aussi légitimistes - le parti, c'est le parti -, on hésitera à trop critiquer ses dirigeants devant un étranger. Jean et Irène en ont pourtant gros sur le cœur. « Ils n'ont plus le contact avec la base et devraient comprendre que le peuple, cela fait partie de la politique. »

« Le peuple a été oublié », disent tous les militants socialistes de la section de Lomme, proportionnellement une des plus importantes de France avec ses 500 inscrits pour une commune de 30 000 habitants. Lomme, longtemps le fief d'Arthur Notebart, décédé le 21 mai 2002, archétype de ces dirigeants socialistes, populaires et populistes, laïques et anticommunistes - ici, on parle encore des « cosaques » - qui ont fait les beaux jours de la IV^e république. « Arthur, dit Jean Lietar, c'était vraiment un homme du bas, pensez, il a commencé comme tonnelier, avec un caractère solide et une volonté formidable. Il lui en fallait pour monter les échelons comme il l'a fait. Mais il n'a jamais trahi ses idées de socialisme intégral ! » Arthur Notebart, dont une des dernières volontés fut que l'on chante *L'Internationale* sur le perron de la mairie le jour de son enterrement. « Cela avait de la gueule », commente Roger Vicot, 39 ans, le responsable de la section, qui se souvient de la gêne de Laurent Fabius lors d'une visite à la section de Lomme. « Tout le monde chantait *L'Internationale* avec le poing levé. On avait l'impression que Fabius ne savait pas quoi faire de ses mains. Finalement, il a mis la main sur le cœur. » Deux mondes.

Pour les militants de Lomme, Lionel Jospin a bien mal commencé sa campagne, commettant d'emblée une faute grave, une de celles que l'on a bien du mal à pardonner. En annonçant sa candidature, n'a-t-il pas déclaré que son programme « n'était pas socialiste » ? « J'ai reçu aussitôt plus de dix coups de téléphone de militants totalement désorientés. Certains m'ont averti : « Si c'est comme ça, alors ne compte pas sur nous pour faire la campagne », raconte Yves Durand, député, maire de Lomme, le successeur d'Arthur Notebart. « J'ai eu les boules », surenchérit Roger Vicot. « Bien sûr que j'ai été choqué. Après tout, Jospin avait été le premier secrétaire du parti, si lui ne se disait pas socialiste, alors qui d'autre ? », interroge Jean Lietar.

A la permanence du PS, derrière la bibliothèque, où les livres de Jean Jaurès voisinent avec une étude sur le socialisme africain, une dizaine de militants envoient des tracts pour l'élection législative. « Nous aurions très bien compris qu'au deuxième tour Jospin élargisse son programme, comme le faisait Mitterrand, mais pas au premier, où il s'agit de se battre sous ses propres couleurs, sans honte », affirme un homme d'une soixantaine d'années. Pour le reste, les militants présents estiment que Jospin était un « bon candidat, honnête », et que les médias ont trop insisté sur son « physique austère ». « Il a eu raison de ne pas danser le rock comme Christine Boutin ! » Tous sont d'accord : « Il a été trop gentil. Il fallait beaucoup plus taper sur Chirac et les affaires. Après tout, la droite n'a pas fait de détail sur l'insécurité. »

Cette première mauvaise impression allait vite être dissipée. Le 7 mars, Lionel



D'anciens mineurs du Pas-de-Calais offrent une lampe au candidat socialiste pour l'élection présidentielle.

DES MILITANTS DE LOMME

Héritiers de la tradition socialiste ouvrière dans le Nord, ils étaient en première ligne le 21 avril. Amers et tristes, ils jettent un regard sans complaisance sur leurs chefs parisiens : « Le peuple, disent-ils, a été oublié »

ne, on se croyait presque en fin de campagne tant il y avait de monde et d'enthousiasme. Les gens sont sortis de là en se disant : « C'est dans la poche ! ». « Avec le bilan que l'on pouvait présenter face à la droite, nous étions sûrs de gagner », confirment d'autres militants.

CEUX-CI racontent aujourd'hui qu'ils ont vite déchanté. « On a eu l'impression que ceux de Paris n'avaient pas besoin de nous. Qu'ils décidaient de tout sans nous demander notre avis. » Autre récrimination, souvent reprise : « Obsédé par les comptes de campagne, le parti ne nous a jamais envoyé assez de tracts, de programmes, de matériel de propagande. » « Ils n'ont pas fait tourner la machine militante et cela c'est impardonnable, car ici, on débute dans la politique par le militantisme. « Garchon, tu vas commencer par coller des affiches ! », commente un responsable, qui ajoute : « Progressivement, nous avons senti que Jospin piétinait alors que Chirac et Le Pen labouraient fort. » Autre reproche souvent adressé aujourd'hui au candidat socialiste : « Pourquoi a-t-il passé son temps à s'excuser ? Cela veut dire quoi, cette litanie d'excuses ? Nous, on se bat sur le terrain et c'est dur d'avoir un chef qui demande pardon ! » Propos résumés par Roger Vicot : « Pour les militants, c'est après la bataille que l'on s'excuse, pas pendant ! ». Les militants socialistes estiment que leur parti n'a pas seulement perdu pour des questions d'organisation ou de divisions internes. « Nous n'avons pas présenté de discours clairs ni trouvé les mots qui font rêver. « Changer la vie », cela avait quand même plus d'allure que « Présider autrement », ironise Bertrand, 55 ans. « Le parti, poursuit-il, est aussi passé à côté de ce qui constitue une de ses forces : les ouvriers. »

Un militant du Pas-de-Calais, venu en voisin, donne un exemple : « Le slogan choisi pour les législatives était : « En avant la gauche, pour le progrès ». Or, chez moi, le progrès, c'est la mondialisation, c'est ce qui fait fermer les usines et massacrer les emplois. Alors, les militants ont voulu que l'on parle de

progrès social et non de progrès tout court. » « J'ai fait beaucoup de porte-à-porte, raconte Yves Durand, et beaucoup de gens, des petites gens, m'ont dit que nous nous occupions plus des exclus, des défavorisés, que des travailleurs comme eux, qui gagnaient tout juste le smic et dont personne ne parlait. Entre le SDF et le « bac + deux », il y a du monde. » « Nous avons perdu à cause des 35 heures », n'hésite pas à dire Bertrand. Jean Lietar est bien moins catégorique. « C'était une bonne idée, l'homme n'est pas fait uniquement pour travailler, quand même ! Mais la loi a été mal préparée et mal discutée. » « Pour les gens, entend-on dire souvent, c'était un peu une affaire de paresseux, ou de gens nantis qui peuvent profiter de leur loisir et qui n'ont pas besoin d'heures supplémentaires. »

Le parc fait aussi partie des « trucs » qui ne servent à rien. Les plus âgés sont choqués. « Je pense que cela a fait plus de mal que de bien », confie Jean Lietar. Les plus jeunes, favorables, pensent que « ce n'est

de faire la campagne législative ? Quelle question ! « Evidemment que nous y allons pour le prochain coup. On a été eus une fois, on ne le sera pas deux fois. » « La politique, c'est difficile » dit Jean Lietar. Comme tous ses camarades, il en veut aussi beaucoup à Jean-Pierre Chevènement. « Il a quand même provoqué une scission à l'intérieur de son propre parti et ce n'est pas bien » « C'est lui qui nous a plantés », ajoute Roger Vicot. « C'est la faute à Jean-Pierre », a-t-on souvent entendu le soir du 21 avril alors que les résultats tombaient dans le hall de la mairie de Lomme.

Quelles ont été les autres réactions ? « J'ai tout de suite pensé : Mais je ne vais quand même pas voter Chirac au deuxième tour », se souvient Michèle, qui s'est ensuite résolue au vote républicain. Jean Lietar a eu moins d'hésitation. « Il fallait la sauver, notre république ; en France nous avons quand même été les précurseurs, en 1789 », dit-il en mettant la main sur le cœur. « J'ai quand même été déçu par l'attitude de Jospin, par son départ sans explications ; j'aurais aimé qu'il dise pourquoi il déposait les armes. » Apparemment, le départ de Lionel Jospin a fait réagir les socialistes du Nord. « Il nous a un peu laissés en rase campagne, non ? » Alors, on cherche la personnalité qui pourrait incarner le parti. Fabius ? « Il a de l'expérience, il est intelligent, mais il n'est pas vraiment de notre monde. » Avec sa matoisie compulsière, Dominique Strauss-Kahn séduit davantage, « mais il aime quand même trop l'argent ». François Hollande, lui, est jugé trop « léger ». « On dirait qu'il n'a pas de colonne vertébrale », commente un militant. Un nom, alors ? c'est un prénom qui fuse : « Martine ». « Elle a la pêche », et surtout, honneur insigne, ici : « Elle ne fait pas Parisienne. » Ceux qui con-

« Nos nouveaux dirigeants, vous voulez que je vous dise ? Eh bien, le parti, ça les emmerde »

UN MILITANT DU PS

pas avec des gadgets que l'on fait un programme ! » Cri du cœur, toutes générations confondues : « Mais pourquoi se mêlent-ils de cela ? » Ici comme ailleurs, l'insécurité est sur toutes les lèvres. Ou plutôt le sentiment de l'impunité dont semblent jouir les jeunes voyous. « Tous les gens me disent : Moi, quand l'instituteur me donnait une rouste quand j'avais fait une connerie, mon père m'en donnait une deuxième quand je rentrais chez moi », raconte Yves Durand.

Retour à la permanence. « L'insécurité, cela existe, pas plus tard qu'hier mon fils a été attaqué », témoigne un militant. « Tu vois, depuis que la droite est au pouvoir, on n'est plus en sécurité », lance son voisin. Tout le monde rigole. Vous avez encore le courage

naissent un peu mieux la maire de Lille regrettent son « caractère de cochon » et le fait qu'« elle considère un peu les militants comme les employés d'une entreprise, avec obligation de résultats ». Alors, on regrette encore un peu plus les Notebart ou les Mauroy, ces enfants du Nord et du parti. Avec ce mot très dur d'un militant : « Eux, quand ils assistaient à une réunion du parti, on sentait qu'ils y prenaient du plaisir. Nos nouveaux dirigeants, vous voulez que je vous dise : eh bien, le parti, ça les emmerde ! »

José-Alain Fralon

PROCHAIN ARTICLE
LA CRISE DES IDÉES

Les prisons nippones, elles aussi surpeuplées

Longtemps épargné par la criminalité, le Japon connaît à son tour cette violence qui frappe les pays développés. Première conséquence, signale l'hebdomadaire « Aera », une explosion de la population carcérale

affichent désormais un taux d'occupation de 134 %. L'entassement dans des cellules conçues pour un nombre de détenus inférieur à ce qu'il est désormais – dans la prison de Yokohama, huit prisonniers vivent dans des cellules prévues à l'origine pour six, – les queues pour les toilettes et les douches, les réfectoires surchargés conjugués aux conditions carcérales traditionnellement pénibles (absence de climatisation alors que l'été la température atteint 40 degrés) créent un climat de tension préoccupant. Dans la prison de la ville de Kawagoe (département de Saitama),

où sont incarcérés des jeunes délinquants, on enregistre une recrudescence des punitions pour dérogation aux règles de fonctionnement intérieur. « Aux Etats-Unis, on dit que les violences se manifestent à partir d'un taux d'occupation de 120 % », fait valoir un gardien cité par l'hebdomadaire. Les six prisons pour femmes de l'archipel connaissent les mêmes problèmes : à Tochigi (département de Tochigi), le taux d'occupation est de 125 %, et au réfectoire certaines détenues sont contraintes de manger tournées vers le mur.

AGGRAVATION DES DÉLITS

Selon le ministère de la justice, ce surpeuplement soudain s'explique par trois raisons. Tout d'abord, par une aggravation des délits qui a conduit à une augmentation des condamnations et

à un allongement des peines. Ensuite, par une plus grande sévérité à l'encontre des utilisateurs de drogue. Enfin, par l'augmentation des délits commis par des étrangers. Pendant longtemps, seule la prison de Fuchu, dans la banlieue ouest de Tokyo, accueillait les détenus étrangers. Désormais, c'est également le cas de celles d'Osaka ou de Yokohama. Dans cette dernière ville, le taux d'occupation est passé à 112 %. Sur les 1 340 détenus, on compte aujourd'hui 260 d'origine étrangère.

Il a donc fallu afficher toutes les inscriptions en trois langues : japonais, anglais et chinois. Mais les problèmes de communication ne sont pas résolus pour autant, et il y a des bagarres entre détenus et des heurts avec les surveillants. Ces derniers se plaignent d'être trop peu nombreux :

dans certains cas extrêmes, il n'y a qu'un gardien de nuit pour 700 détenus, écrit Aera.

En 2001, le nombre des crimes et des délits a augmenté au Japon de 12,6 % pour atteindre 2,7 millions de cas. C'est en 1998 que la criminalité a franchi la barre symbolique des 2 millions. Si les meurtres et les vols sont en diminution, les vols à main armée et les cambriolages ont, au contraire, augmenté. En revanche, le taux d'arrestation, qui était supérieur à 40 % en 1990, a chuté pour atteindre 19,8 % en 2001. Par région, Osaka connaît désormais un taux de criminalité supérieur à celui de la capitale. Le nombre des étrangers arrêtés au Japon est en augmentation depuis le milieu de la décennie 1990. Ils sont à 40 % d'origine chinoise.

Philippe Pons

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

El Niño

En février, l'organisation météorologique mondiale estimait que la probabilité de voir se développer un phénomène El Niño en 2002 était supérieure à 50 %.

www.wmo.ch/web/pdf/nino_outlook_fr.pdf

Selon les mesures du Bureau météorologique australien, l'indice d'oscillation austral (différence de pression entre la Polynésie et l'Australie) vient d'entrer dans la zone caractéristique d'El Niño.

www.bom.gov.au/climate/current/soiz.shtml

Météo France décrit dans un graphique animé le fonctionnement du phénomène climatique et ses conséquences sur chaque pays.

www.meteo.fr/meteonet/decouvr/dossier/phenoclimat/nino.swf

La chaîne de télévision américaine PBS a réalisé un dossier complet sur ce dérèglement récurrent.

www.pbs.org/wgbh/nova/elniño/

L'Administration océanique et atmosphérique américaine (NOAA) publie chaque jour la carte des anomalies climatiques sur les océans et permet de remonter jusqu'à 1996.

<http://psbsg1.nesdis.noaa.gov/PSB/EPS/SST/climo.html>

L'institut de recherche pour le développement a étudié la fréquence et l'intensité d'El Niño depuis le début du XVI^e siècle.

www.cnrs.fr/dossiers/dosclim/rechfran/4theme/variaclima/gdimghtml/9fg1p30VI.html

Un site réalisé dans le cadre d'un cours de l'Ecole des Mines fait le point sur la controverse liant El Niño et le réchauffement climatique et sur sa dynamique dans l'opinion.

<http://membres.lycos.fr/controvenso/>

vincent.truffay@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

L'HISTOIRE ET SES MISSILES

Les noms donnés par les militaires pakistanais à leurs missiles ne sont pas innocents. Ils témoignent des sanglants conflits qui opposèrent les conquérants musulmans, turcs, turco-mongols ou pachotounes, venus de l'ouest et du nord-ouest, et plus précisément de l'actuel Afghanistan, aux populations hindouistes, brahmanistes ou bouddhistes du sous-continent indien :

– le missile Hafth I (180 km de portée) *Abdali* évoque le souvenir d'Ahmad Châh Durrani, Pachotoun de la tribu Abdali, proclamé émire en 1747 par une Loya djirgah des tribus pachotounes réunies à Kandahar. Ahmad Châh (mort en 1773) conquiert toute l'Inde du Nord, s'emparant notamment en 1756 de Delhi, mise à sac de façon impitoyable. Le 14 janvier 1761, il infligea un désastre aux Mahrattas à Panipat, près de Delhi ; l'année suivante, il écrasa l'armée des sikhs près de Lahore, puis annexa le Cachemire à son empire ;

– le missile Hafth III (290 km de portée) *Ghaznavi* fait référence à la dynastie turque des Ghaznévides (du nom de leur capitale, Ghazni, située dans l'actuel Afghanistan), et plus précisément au sultan Mah-

moud (mort en 1030), qui étendit ses conquêtes sur toute l'Inde du Nord entre 1001 et 1022, procédant du même coup à l'islamisation de nombreuses populations situées de part et d'autre de l'Indus ;

– quant au missile Hafth V (d'une portée de 1 500 km) *Ghauri*, il a reçu le nom de la dynastie Ghoride (ainsi nommée car ses origines se situent dans la région de Ghor, Afghanistan), qui se substitua à celle des Ghaznévides à partir de 1140. Les Ghorides conquièrent l'Inde du Nord à partir de 1173, et étendirent leur empire jusqu'au Bengale. Leurs successeurs maintinrent leur domination sur l'Inde jusqu'au début du XIII^e siècle.

Il est bien étonnant qu'aucun missile n'ait reçu le nom de Babour, fondateur au tout début du XVI^e siècle de la dynastie des Grands Mogols de Delhi, dont la capitale était Kaboul.

Gilles Rossignol
Vernon (Eure)

PAISIBLES ENFANTS

Mon petit-fils, 13 ans, m'a proposé de jouer avec lui à un jeu vidéo, réservé en principe aux adolescents de plus de 16 ans. J'ai dû choisir parmi des programmes aux titres prometteurs et aux commentaires racleurs.

« Need for Speed » (conduite en

valable cinq ans, il suffit aux Mexicains ayant vécu plus de six mois aux Etats-Unis de se présenter à leur consulat munis de 20 dollars, d'un acte de naissance et d'un justificatif de domicile. Son succès est phénoménal : 334 240 cartes ont été délivrées depuis janvier. Leur acceptation croissante par les autorités locales y est pour beaucoup. Selon El Universal, « cette décision est importante pour Los Angeles, qui compte la plus forte communauté mexicaine du pays ».

Depuis le 11 septembre, « on demande des papiers pour monter dans un bus ou prendre un avion à

l'intérieur des Etats-Unis », poursuit *Reforma*. La carte consulaire permet donc de prouver son identité et sa nationalité. D'autre part, les rapports avec la police s'améliorent. Selon les *Los Angeles Times*, « des Mexicains étaient expulsés après une simple infraction au code de la route car ils ne pouvaient présenter des papiers d'identité ». Grâce à cette carte, « ils évitent de voir leur cas transmis à l'immigration, présente dans certaines prisons ».

Les banques commencent aussi à l'accepter comme pièce d'identité pour ouvrir un compte. « Les Mexicains pourront faire des transferts

bancaires vers le Mexique, ce qui revient bien moins cher », affirme

Reforma. Pour El *Economista*, cela pourrait « réduire de moitié le coût de transfert, soit une économie de 1 milliard de dollars pour les travailleurs mexicains aux Etats-Unis ». Une somme énorme, si l'on sait qu'ils ont envoyé 9 milliards au pays l'an dernier. Voilà pourquoi, écrit le *L. A. Times*, « la minorité mexicaine est convoitée par les banques à la recherche de nouveaux clients ».

courrierinternational.com
pour Le Monde

« LOS ANGELES TIMES » (Etats-Unis)



Guerre au terrorisme. Le FBI met le paquet contre le terrorisme, il aura donc moins de temps pour le reste. Délinquance en col blanc, délit d'initié, évasion fiscale, combines en tout genre, quel régal ! Il y a vraiment un Bon Dieu... **Dessin de Danziger.**

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

Qu'attend la France pour reconnaître les nouvelles autorités malgaches ?

Les organisations signataires, vivement préoccupées par les conséquences économiques et sociales de la crise politique malgache qui dure depuis près de six mois, s'interrogent sur l'attitude des autorités françaises. Leur faible engagement peut être interprété comme un soutien implicite au président sortant, Didier Ratsiraka, dont l'attitude irresponsable est à l'origine du chaos qui frappe l'un des pays les plus pauvres du monde.

Les barrages routiers et les ponts détruits asphyxient les grandes villes du pays (faillite des entreprises, pénurie de carburant, augmentation du prix des produits de première nécessité...) et ont de graves conséquences sur les conditions de vie et la sécurité de la population (malnutrition, non accès aux soins, prolifération de la violence...).

L'Union européenne et l'ensemble de la communauté internationale sont en attente d'une prise de position de la France en raison des liens historiques qui l'unissent à Madagascar. Aussi les signataires considèrent que la reconnaissance immédiate par la France de Marc Ravalomanana comme président démocratiquement élu contribuera au déblocage de la crise, à la préservation de l'unité nationale et permettra sans tarder la reconstruction du pays.

Il ne s'agit pas ici de s'ingérer dans la vie politique d'un pays mais de soutenir le choix de 52% des Malgaches. Ce résultat a été confirmé par les plus hautes instances du pays le 29 avril après un nouveau décompte des voix, suite au processus de médiation de Dakar soutenu par l'OUA et la France.

Dès lors, les organisations signataires demandent, au plus tôt, au gouvernement français et à la communauté internationale :

- ✓ la reconnaissance du président malgache Marc Ravalomanana et de son gouvernement
- ✓ l'engagement d'une aide publique exceptionnelle afin de donner les moyens aux nouvelles autorités de relancer l'activité économique du pays, de réhabiliter les infrastructures détruites, de faire face aux graves problèmes sociaux.

CCFD, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
Cimade

Conseil national des supérieures des congrégations religieuses féminines

Defap, service protestant de la Mission

Enfants du Monde – Droits de l'Homme

Fédération protestante de France

Memisa France

Secours Catholique/Caritas France

Survie

La Voix de l'Enfant et plusieurs membres du forum malgache (AMADEA, Bazar Sans Frontières, Orphelins Sans Frontières, Solidarité Ile Rouge, ESPOIR, SAF)

Le nouveau plan social d'Alcatel inquiète les 1 600 salariés de l'usine d'Illkirch

L'équipementier de télécommunications a décidé de supprimer 445 emplois dans sa filiale spécialisée dans les composants optiques. Le site alsacien est particulièrement visé

STRASBOURG,
de notre correspondant

Alcatel a dévoilé, mercredi 5 juin, un nouveau plan de restructuration. L'équipementier de télécommunications a décidé de réduire de 25 % les effectifs de sa filiale spécialisée dans les composants optiques, Alcatel Optronics, soit une réduction de 445 emplois. Deux sites sont particulièrement touchés, celui de Lannion (Côtes-d'Armor) et celui d'Illkirch (Bas-Rhin), l'ensemble de la production devant être regroupé sur un seul site à Nozay (Loire-Atlantique).

Le plan de redéploiement industriel d'Alcatel Optronics a été étudié à la loupe à Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin), au sud de l'agglomération de Strasbourg. Le site, qui emploie 1 600 salariés, était en effet nettement engagé, depuis août 2001, dans la reconversion vers les composants optoélectroni-

ques. L'arrêt brutal de cette stratégie fait donc naître une sérieuse inquiétude dans l'unité alsacienne. Le plan prévoit que cette production toute récente de composants destinés à amplifier ou transformer les signaux lumineux des fibres optiques, va s'interrompre. L'investissement de 45 millions d'euros prévu à Illkirch pour transformer le plateau de production de 7 500 mètres carrés et former petit à petit 830 salariés est donc stoppé. Or cette tâche devait relayer progressivement la fabrication des téléphones mobiles GSM, qui s'est effondrée en 2001.

Plusieurs signes avant-coureurs avaient prévenu les salariés d'Illkirch. En janvier, le calendrier avait été retardé et le plan de formation interrompu, alors qu'il n'avait concerné que 80 salariés. Fin avril, les déclarations du président Serge Tchuruk évoquant

« l'écroulement du marché des composants optiques », avaient été comprises à Illkirch comme signant le changement de cap. Plus de 700 salariés avaient débrayé alors durant quatre heures et manifesté sur le parking de l'usine pour dire leur inquiétude.

« UNE GRANDE PAGE BLANCHE »

« On s'en doutait, mais c'est dur à avaler », indique Alain Hurstel, secrétaire CFDT du comité d'entreprise d'Alcatel-Illkirch et du comité de groupe d'Alcatel. La direction précise qu'« à titre provisoire, la fabrication de terminaux GSM sera poursuivie ». Celle-ci, qui est réalisée depuis 2001 en sous-traitance pour le compte de Flextronics, vit en effet une légère amélioration. Mais « les mobiles ne sont plus dans la stratégie d'Alcatel », constate le syndicaliste. Ce n'est donc là qu'un répit.

La direction indique qu'elle va proposer aux organisations syndicales « la négociation d'un accord de méthode pour la mise en œuvre d'un nouveau projet industriel permettant le maintien de l'emploi dans une structure indépendante d'Alcatel à terme ». « Avec les points forts du site, sa capacité à l'ingénierie industrielle, sa compétence de gestion des flux matières, son aptitude à la reconversion - nous en avons vécu quatre en dix ans -, et son positionnement géographique, nous allons rechercher, avec des consultants spécialisés, comment trouver la charge nécessaire », affirme Bernard Cammas, directeur des ressources humaines du groupe Alcatel et directeur de l'usine d'Illkirch.

Parmi les pistes évoquées, la « logistique à valeur ajoutée », qui permettrait par exemple la réparation de produits de haute technologie, ou le développement des cartes électroniques pour d'autres marchés que les télécommunications. A terme, l'activité ainsi constituée pourrait être vendue, Alcatel conservant les autres activités (informatique de service, systèmes et réseaux, marketing, terminaux de communication d'entreprise) qui emploient plus de 750 autres salariés sur le site.

« Nous ne parlons pas de plan social, nous voulons donner sa chance à cette unité, mais c'est une grande page blanche », reconnaît Bernard Cammas, qui se donne entre douze et vingt-quatre mois pour aboutir. Côté syndical, on veut y croire malgré l'amertume. Mais « on part à l'aventure, juge Alain Hurstel, car on n'est pas les seuls à chercher de nouveaux créneaux dans ce domaine ».

Claudia Courtois

Le plus grand satellite mondial de télécommunication livré à l'opérateur Astra

Un atout pour Alcatel Space sur fond de crise

CANNES

de notre envoyé spécial

L'usine cannoise d'Alcatel Space se prépare à livrer une bien encombrante commande : Astra 1K, dont elle vient d'achever la construction, est le plus grand satellite de télédiffusion et télécommunication jamais construit dans le monde. Long de 7,6 mètres pour pouvoir être emporté dans la coiffe d'une fusée, il atteindra 36 mètres une fois ses panneaux solaires déployés. Il sera emporté dans quelques semaines par un avion de transport militaire Antonov vers la base spatiale de Baïkonour (Kazakhstan). C'est de là qu'Astra 1K rejoindra son orbite grâce à une fusée russe Proton, gérée par l'américain Lockheed Martin. Le lanceur a été préféré à la fusée européenne Ariane, car grâce à une trajectoire plus économe en carburant pour le satellite, il allonge sa durée de vie (jusqu'à 19 ans).

A 36 000 kilomètres d'altitude et du bout de ses 10 antennes (un record), Astra 1K arrosera toute l'Europe, des Canaries à la Russie, et pourra remplacer jusqu'à trois satellites existants de l'opérateur luxembourgeois de télédiffusion directe Astra (qui relaie notamment en France le bouquet Canal-Satellite et est reçu par 33 millions de foyers en Europe). Mais Astra 1K sera également investi d'une nouvelle mission : offrir une connexion Internet à haut débit aux particuliers et aux entreprises. En dépit de l'échec avéré des constellations de téléphonie par satellite, SES Global, la nouvelle société qui regroupe l'européen Astra et l'européen Americom, croit en l'avenir et au succès du haut débit par les airs. Elle pense en tirer 25 % à 33 % de ses revenus en 2005. Contrairement à la téléphonie sans fil,



Astra 1K subit les derniers tests avant d'être expédié à 36 000 kilomètres de la Terre.

les services Internet ne nécessitent pas de nouvelles infrastructures et les prix offerts devraient être donc « proches » de ceux proposés pour l'ADSL ou le câble. Le fournisseur d'accès italien Tiscali va ainsi proposer, via Astra 1K, une offre Internet dans toute l'Europe à environ 80 euros par mois, pour tous les internautes qui ne bénéficient pas d'un raccordement à l'ADSL (une cible de 7 millions d'utilisateurs).

Pour Pascale Sourisse, PDG d'Alcatel Space, cette performance technique et commerciale (le contrat avait été remporté contre l'américain Boeing) permet d'oublier un peu la morosité du marché de satellites. Après une année record de 10 commandes en 2000, elle a vu, comme son concurrent européen Astrium, ses ventes chuter en 2001 (3 contrats), sous l'effet de la crise des télécommunications et des difficultés de la télévision payante en Europe.

Christophe Jakubyszyn

Solectron France présente un plan social draconien

BORDEAUX

de notre correspondante

Alors que le numéro un mondial de la sous-traitance électronique, Solectron, accélère son développement international, la situation continue à se détériorer pour sa filiale française, dont le siège social est à Canéjan (Gironde). Direction et syndicats se sont retrouvés, mardi 4 et mercredi 5 mai. Ils se sont penchés sur le sort des quatre sites français du groupe, à Canéjan et Cestas en Gironde, à Longuenesse (Nord-Pas-de-Calais) et à Pont-de-Buis (Finistère). Pour ces deux dernières usines, l'avenir semble compromis.

A Longuenesse, qui emploie 433 personnes, le fabricant Ericsson, le seul client de l'usine, a décidé de transférer sa production dans son pays, en Suède. « Les clients nous demandent de tels objectifs de baisse des coûts que l'on ne peut y répondre », assure Lirio Cubas, directeur des ressources humaines de Solectron France. La direction a donc proposé de reclasser 100 emplois en Gironde. Pour les autres salariés, elle

envisage « d'intéresser des candidats pour développer de nouvelles activités ». Dans l'usine bretonne, à Pont-de-Buis, un des deux plus importants clients, le canadien Matra-Nortel, va transférer sa production dans une usine Solectron à faible coût de main d'œuvre. La direction a préparé un plan social qui toucherait 200 ouvriers sur 490. « Pour les autres, nous proposons de revendre l'entreprise à un repreneur », explique M. Cubas. Seuls les deux sites girondins, représentant 1 600 salariés, semblent, à moyen terme, épargnés. Mais la quasi-totalité des intérimaires ont disparu - à l'été 2000, à Canéjan, ils étaient 2 000 - et plus de 600 personnes ont été licenciées en 2001 dont 420 en Gironde. En avril, l'usine bretonne de Douarnenez (209 salariés) était vendue à un groupe de plasturgie. « On a payé, en France, un lourd tribut, souffle un syndicaliste. Ça s'est passé plus silencieusement que pour Moulinex mais le résultat est aussi impressionnant. »

Claudia Courtois

Jacques Fortier



JUSQU'AU 30 JUIN CHEZ CITROËN
SÉRIES Luxia SUPER-ÉQUIPÉES

WEEK-END PORTES OUVERTES
LES 8 ET 9 JUIN*

Climatisation
Peinture Métallisée
Radio CD. Vitres Electriques
Condensation Centralisée
Air... ABS. A...



XSARA Luxia
à partir de **15 000 €⁽¹⁾**
(98 393,55 F)



XSARA Picasso Luxia
à partir de **17 650 €⁽²⁾**
(115 776,41 F)

www.citroen.fr
3615 CITROËN (à 20 €/mois)

12 GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. (1) 1750 euros d'économie pour l'achat d'une Xsara Coupé Luxia 1.6i 16V neuve. (2) 1750 euros d'économie pour tout achat d'une Xsara Picasso Luxia 1.8i 16V neuve. Offres non cumulables réservées aux particuliers dans le réseau Citroën participant jusqu'au 30 juin 2002. Tarif conseillé séries Luxia du 2 mai 2002. *Selon autorisation.

GARANTIE 2 ANS SUR TOUTE LA GAMME
CITROËN partenaire TOTAL

Axa rachète Banque directe à BNP Paribas pour 60 millions d'euros

Après le lancement de Banque AGF puis l'achat de Zebank par Egg, filiale de Prudential, l'assureur français se convertit à la banque en ligne pour vendre plus de produits à ses clients

APRÈS PLUSIEURS mois de discussions, Axa et BNP Paribas ont annoncé, jeudi 6 juin, un accord en vue du rachat par Axa de Banque directe, la filiale de banque par internet et par téléphone de BNP Paribas. Axa va déboursier environ 60 millions d'euros, ce qui se traduit pour BNP Paribas par une « opération blanche », sans plus-value. Cet accord « ne sera finalisé qu'après recueil de l'avis des instances sociales et de l'agrément des autorités bancaires », précisent les deux groupes.

BNP Paribas rappelle qu'elle contrôle déjà Cortal, qui a récemment racheté le courtier en ligne allemand Consors, et que « Banque directe constitue un actif moins stratégique du fait de la mise en place de son dispositif de banque de détail Multicanal ». Le groupe ne cachait pas son intention de se séparer de sa banque en ligne. Créée en 1994 comme banque par téléphone, Banque directe est ensuite devenue une banque sur internet, mais n'a jamais gagné d'argent. BNP Paribas avait décidé milieu 2001 d'arrêter les investissements. Jean-Pierre Volmer, qui venait d'arriver à la tête de Banque directe, parlait en octobre 2001 de « croissance maîtrisée ». Les recrutements de salariés (environ 200 personnes aujourd'hui) étaient suspendus depuis plusieurs mois.

COMPLÉTER SON OFFRE

Banque directe, « qui touche un public souhaitant une relation bancaire "tout à distance", est leader sur ce marché en France avec 140 000 comptes [et 100 000 clients]. Mais le modèle dominant restera celui de la banque à réseau. Nos études nous ont permis de constater que 90 % de nos clients restent attachés à leur agence », indiquait Michel Pébe-

reau, président de BNP Paribas, au Monde le 6 septembre 2001.

« Pour Axa, l'acquisition de Banque directe vise à compléter son offre de protection financière en France », souligne le communiqué. Axa, qui martèle ne pas croire à la bancassurance, rappelait jeudi matin qu'il « ne voulait pas créer de structure de banque internet ex nihilo ». Cette acquisition « répond à la stratégie de protection financière, qui est de se positionner rapidement en fournisseur de solutions globales incluant l'offre bancaire », indique-t-on chez Axa. L'assureur va ouvrir cette plate-forme à ses 8 millions de clients en France, pour « fidéliser sa clientèle ». Cette opération va renforcer les liens entre BNP Paribas et Axa, déjà liés par des participations croisées.

Par cette acquisition, Axa s'aligne sur le modèle lancé par son concurrent, les AGF (groupe Allianz) avec Banque AGF, créée en octobre 2000, qui dénombre plus de 200 000 clients, constitués à 90 % d'assurés du groupe. Le succès de Banque AGF est toutefois une exception dans le paysage des banques en ligne. Sur la dizaine d'établissements qui se sont lancés dans la banque sur internet en 2000 et 2001, beaucoup ont jeté l'éponge ou changé de stratégie, faute de résultat. Certains ont tout arrêté comme Fortis avec ebanking ou Dexia avec Dexia Plus. ZeBank, lancée avec un an de retard, en février 2001, par le groupe de Bernard Arnault, à grands coups de publicité, a finalement été vendue, un peu moins d'un an après son lan-

cement, en janvier, à Egg, banque en ligne de l'assureur britannique Prudential, pour 5,5 millions d'euros. Les actionnaires de ZeBank ont investi quelque 150 millions d'euros dans cette opération. Egg, qui compte un peu plus de 2 millions de clients en Grande-Bretagne, a de fortes ambitions en France. Elle a indiqué pouvoir séduire 1 million de clients d'ici à 2004 (Le Monde du 27 mai). Le plus souvent, les « cyber-banques » se sont aperçues que le coût d'acquisition d'un client dépassait (jusqu'à 1 000 euros pour Fortis). Si Egg est bénéficiaire depuis novembre 2001, cette banque a perdu quelque 600 millions d'euros depuis son lancement en 1998.

Pascale Santi

Filiale de la Société générale et de Groupama, Groupama Banque serait prête à la rentrée

LA CRÉATION d'une banque commune entre la Société générale et Groupama est imminente. Selon des documents internes, les deux établissements se préparent à présenter leur projet au Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei) cet été. Cette procédure doit conduire à la création de Groupama Banque, qui devrait lancer une partie de ses activités dès la rentrée. Né de la volonté de Groupama, première mutuelle d'assurances française, d'investir le marché bancaire, et de la Société générale d'élargir son activité, ce chantier a débuté en octobre 2001.

Une société baptisée Groupama Etudes a vu le jour en février pour porter le projet bancaire jusqu'à ce

qu'il obtienne l'agrément du Cecei. C'est cette structure, actuellement constituée d'une trentaine de collaborateurs de chaque établissement, qui deviendra Groupama Banque. Elle est détenue à 60 % par Groupama et à 40 % par la Société générale, et son capital social s'élève pour l'instant à 30 millions d'euros. L'offre de la future banque couvrira une large gamme de produits bancaires : compte à vue avec moyens de paiement, services multicanaux, crédits et produits de placement. Parallèlement, l'accord prévoit la distribution de produits d'assurance santé individuelle de Groupama par le réseau commercial de la Société générale.

L'organisation de cette banque de particuliers s'articulera autour

de trois niveaux. Les réseaux commerciaux des caisses régionales de Groupama et ceux du GAN distribueront l'offre bancaire. Des centres de relations de clientèle bancaire assureront le traitement des opérations de « banque à domicile », c'est-à-dire les services bancaires par téléphone, courrier ou Internet, ainsi que le traitement administratif et comptable de l'ensemble des opérations bancaires. Enfin, la conception des produits reviendra au siège. La commercialisation débutera dès le dernier trimestre 2002 dans deux caisses régionales pilotes (Maine et Rhône-Alpes), puis début 2003 dans les caisses régionales Groupama, et, enfin, début 2004, dans les centres de profit GAN.

« BESOINS MIXTES »

Cette nouvelle activité bancaire permet à la Société générale d'intervenir sur différents produits à travers plusieurs partenariats, dont certains sont encore en cours de négociation. Ainsi, la gestion des

La Générale vise les clients fortunés au Japon

Alors que plusieurs banques ont réduit la voilure au Japon, la Société générale (SG) a annoncé, mercredi 5 juin, l'acquisition de la société nipponne Chase Trust Bank, qui deviendra SG Private Banking (Japan) Ltd. Cette nouvelle entité offrira un éventail de services bancaires à ses clients japonais fortunés. Chase Trust Bank faisait double emploi avec les activités de JP Morgan, à la suite de fusion avec Chase, donnant naissance à JPMorgan Chase. SG Private Banking dispose de 2,6 milliards d'euros d'actifs sous gestion. La nouvelle société, basée à Tokyo et dotée d'un effectif de 50 personnes, sera dirigée par François Barbé, jusqu'alors directeur général de BNP Paribas Private Bank Japon, qui réduit quant à elle ses activités à Tokyo. SG n'a pas précisé le coût de l'opération.

crédits à la consommation serait confiée à Franfinance, filiale de la Société générale, tandis que les comptes titres des plans d'épargne en actions (PEA) seraient gérés par le département des titres de la Société générale et la gamme d'OPCVM par Société générale Asset Management.

Avec ce projet, Groupama tablait en septembre sur 500 000 clients d'ici 2004 et sur une rentabilité de 15 %, afin de fidéliser ses clients. L'assureur souhaite répondre aux « besoins mixtes » des particuliers en assurance et en banque. Un avant-projet du groupe rapporte en effet que « les événements de la vie du client sont autant d'opportunités de ventes conjointes de produits d'assurance et de banque ». De son côté, la Société générale s'ouvre, avec ce partenariat, l'accès à un réseau d'assurance développé, et notamment implanté dans le milieu agricole, sur lequel elle intervient peu.

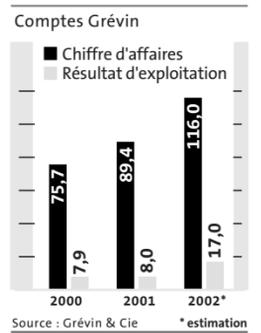
Elsa Conesa

Grévin se rend à la Compagnie des Alpes

APRÈS une opposition de deux semaines, Olivier de Bosredon, le PDG de l'opérateur de parcs de loisirs, et son conseil d'administration ont accepté mardi 4 juin l'offre publique d'achat (OPA) de l'exploitant de remontées mécaniques, relevée de 11,2 % par rapport à l'offre initiale, à 33,36 euros par action. L'OPA devient donc amicale, bien que le prix révisé n'ait pas atteint celui espéré par M. de Bosredon, entre 35 et 39 euros. Le PDG de Grévin et les neuf membres de l'équipe de direction resteront aux manettes en échange de leur apport à l'OPA de leurs 6 % du capital. Le groupe d'hôtellerie Accor, qui en possède 5,9 %, va aussi apporter ses titres.

C3D (filiale de la Caisse des dépôts), premier actionnaire de l'entreprise avec 30,2 % du capital, a soutenu l'OPA dès le départ. La Caisse des dépôts est en effet l'actionnaire majoritaire de Compagnie des Alpes (CDA), avec une participation de 53,8 %. L'opération représentera un investissement global d'environ 148 millions d'euros, financée à 50 % par une augmentation de capital de CDA.

2002 PROMETTEUR



Fusion Airtours/First Choice : Luxembourg s'oppose à Bruxelles

LA COUR européenne de justice a annulé pour la première fois, dans un arrêt rendu public, jeudi 6 juin, un veto opposé par la Commission européenne à une fusion d'entreprises, celle entre les voyageurs britanniques Airtours et First Choice. Selon la cour, la décision est « entachée d'un ensemble d'erreurs d'appréciation concernant des éléments importants pour l'évaluation d'une éventuelle création d'une position dominante collective ».

En septembre 1999, la commission de la concurrence avait opposé un refus à leur projet d'alliance, estimant que la fusion entraverait la concurrence sur le marché britannique, les trois entreprises restantes (la nouvelle société et les groupes Thomson et Thomas Cook) détendant une « position dominante collective ». En décembre 1999, Airtours avait introduit un recours devant le tribunal contre la décision de la Commission. Plusieurs groupes dont General Electric, Schneider et Tetra Laval, qui se sont vu opposer, ces derniers mois, un veto à leurs projets d'alliance respectifs ont déposé des recours devant la Cour européenne.

Le bancassureur ING cède 2,7 % de Fortis

LE GROUPE de bancassurance néerlandais ING a cédé mercredi en Bourse le solde de sa participation (2,7 % du capital) de son concurrent Fortis, dont il détenait début 2000, 15,3 %. Cette opération lui a permis de dégager une plus-value de 235 millions d'euros. Cette cession, au prix de 22,75 euros par action, « fait partie du programme d'ING destiné à réaliser un certain nombre de bénéfices financiers cette année », indique ING. Fortis ne compte donc plus que deux actionnaires détenant plus de 5 % de son capital : Suez, avec 11,2 % via la Société générale de Belgique, et le fonds Stichting VSB avec 5,7 %. Les autres (Caixa, Mutuelles Solvay ou Asahi) ont chacun moins de 3 %. La participation de Suez dans Fortis n'est plus considérée comme stratégique et pourrait également être cédée, Suez s'étant engagé à ne le faire qu'après avoir consulté sa filiale. Après avoir perdu 2,48 % en cours de séance mercredi, l'action Fortis gagnait 0,24 % jeudi à 22,6 euros dans les premiers échanges.

INDUSTRIE

■ **FIAT : le groupe automobile** est prêt à céder à General Motors (GM) une participation dans Fidis, sa filiale de financement d'achat automobile. Ce désengagement entrerait dans le cadre de la réduction de sa dette, dont le montant net est estimé à 6,6 milliards d'euros.

■ **THOMSON MULTIMEDIA : le groupe japonais Nec a annoncé** son intention de ramener sa participation dans le groupe électronique grand public français de 4,96 % à 1,07 %. La cession lui rapportera 284 millions d'euros dont 225 millions de plus-value.

■ **BAYER CROPSCIENCE : le chimiste allemand devait lancer**, jeudi, Bayer CropScience en France, après le rachat de l'agrochimie d'Aventis, finalisé lundi, pour 7,5 milliards d'euros. Les syndicats craignent des suppressions d'emplois parmi les 2 500 salariés et ont appelé à boycotter l'événement.

SERVICES

■ **TRANSPORT AÉRIEN : la Commission européenne a ouvert** une procédure d'examen mercredi sur la conformité aux règles européennes du projet français de prolonger les aides versées à Air France et aux autres compagnies hexagonales, à la suite des attentats du 11 septembre.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur a acheté** 103 millions d'actions Orange, jeudi, au groupe allemand E.ON, qui avait une option de vente. E.ON recevra 950 millions d'euros.

RÉSULTATS

■ **RICHEMONT : le bénéficiaire net du numéro deux mondial du luxe a baissé** de 15 %, à 826 millions d'euros, sur son exercice clos au 31 mars, pour un chiffre d'affaires en hausse de 5 %, à 3,86 milliards d'euros, mais en baisse de 1 % à périmètre égal.

ACTION FORTIS



Courier INTERNATIONAL
FOOTBALL Le Mondial vu d'ailleurs

Les sales guerres de la coca
Colombie, Bolivie, Pérou, Brésil, Etats-Unis

3 €

AFFAIRE DUTROUX Des vérités bien cachées
ISRAËL-PALESTINE Les journaux manipulés ?

Et chaque jour : www.courierinternational.com

SALONS HAUT DE GAMME, canapés et fauteuils CLUB



meubles Decor Actuel
80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

Eloges républicains et honneurs militaires aux obsèques de Jacques Fauvet

La messe en mémoire de l'ancien directeur du « Monde » a été célébrée aux Invalides, à Paris, mercredi 5 juin. Elle fut suivie d'une cérémonie officielle dans la cour d'honneur

C'EST en l'Eglise Saint-Louis des Invalides, à Paris, que la famille nombreuse et unie de Jacques Fauvet, ses amis et anciens collègues du Monde, diverses personnalités et des représentants des grands corps de l'Etat lui ont rendu, dans la matinée du 5 juin, un dernier hommage. « L'église des soldats qui reçoit depuis près de trois siècles ceux qui viennent se confier au Seigneur », selon le Père Jacques Alazard, accueillait ainsi l'ancien directeur du Monde, décoré de la croix de guerre et élevé, depuis le mois de janvier, à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur. « Un serviteur de notre pays », affirmait l'aumônier, rappelant combien le nom de Jacques Fauvet restait lié à son métier de journaliste, « métier dont il voulait qu'il aide les hommes à comprendre le monde et à les rendre libres ». Métier où il s'illustra par « son honnêteté, sa rectitude, sa fuite des faux-semblants ».

Préparée par M^{me} Fauvet et par ses enfants, la messe fut recueillie, une petite lampe étant allumée au pied du cercueil recouvert du drapeau tricolore par une des petites-filles du défunt, la prière universelle dite par un fils et par d'autres petits-enfants, tandis que le *Pie Jesu* issu du *Requiem* de Fauré était chanté par une amie de la famille. Une cérémonie simple et ardente, lors de laquelle chacun fut amené à se remémorer les liens et les moments partagés avec Jacques Fauvet. Liens intimes, faits d'amour et d'affection au sein de la famille, liens d'amitié, de gratitude, d'immense respect pour beaucoup de journalistes du Monde, parmi lesquels tant d'anciens, aujourd'hui dispersés, étaient venus dire la profondeur de leur attachement à un journal unique que Jacques Fauvet, à la suite d'Hubert Beuve-Méry, incarna avec dignité et passion. Dire aussi, malgré le temps qui passe, le maintien d'un rare esprit communautaire.

C'est à la sortie de l'église, dans l'immense cour d'honneur des Invalides, que la cérémonie prit un tour



La dépouille de Jacques Fauvet, grand-croix de la Légion d'honneur, était entourée d'un piquet de soldats, mercredi 5 juin, dans la cour d'honneur des Invalides, à Paris.

Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale, Jean-Jacques Aillagon, actuel ministre de la culture, et Catherine Tasca, son prédécesseur à ce poste, Robert et Elisabeth Badinter, Claude Estier, Hervé Bourges, le journaliste Alain Duhamel qui cosigna avec Jacques Fauvet une *Histoire du Parti communiste français*, le chanteur Guy Béart. La maison Monde était la plus nombreuse.

Outre Jean-Marie Colombani, directeur du Monde, et Edwy Plenel, directeur de la rédaction, de nombreux rédacteurs et cadres se retrouvaient, émus. Certains ont accompli une grande partie de leur carrière sous la direction de Jacques Fauvet : André Fontaine, ancien chef du service étranger qui dirigea lui-même le quotidien, Bernard Lauzanne, ancien directeur de la rédaction aux côtés de Jacques Fauvet, Bruno Frappat, ancien directeur de la rédaction, aujourd'hui patron de *La Croix*, Jean Houdart, Philippe Herremann, Jean Planchais, Claude Lamotte. Etaient aussi présents Pierre Drouin, Joanne Roy, Alain Guichard, Yvonne Rebeyrol, Michel Tatu, Manuel Lucbert et Anita Rind, Frédéric Gaus-

ser son *Bic rouge* de relecteur intraitable. Mission accomplie ! Dans un mélange de sérieux et de gaieté dont le souvenir ne sera pas de trop pour tempérer notre chagrin de ce matin. »

« Le poids de ses articles, nous l'avons tous mesuré dans la classe politique »

YVES GUÉNA

Car Jacques Fauvet savait et aimait rire, dit-il, lui qui, de l'enfance, avait conservé « ce goût ardent pour la nouveauté, ce don d'étonnement, cette fraîcheur d'âme ». De lui, conclut M. Poirot-Delpech, nous restera « une certaine expression de douceur juvénile que n'effaceront ni les apparats de la reconnaissance nationale ni l'ultime voyage vers La Baule [Loire-Atlantique] de ses derniers bonheurs : un air de concentration, presque désemparé parfois, mais illuminé par toute une vie de curiosité frémissante, par un sourire merveilleusement fraternel ».

Yves Guéna loua le « travailleur infatigable » qui apporta une pierre, « devenue pierre angulaire, à la science politique française » avant d'accepter, à l'heure de la retraite, la présidence de la Commission nationale de l'informatique et des libertés. « Il fut, affirma-t-il, durant tant et tant d'années en qualité de journaliste au Monde, puis chef de service, puis directeur de cette feuille, celui qui aura suivi jour après jour la politique intérieure française. C'était un métier à risques. Le poids de ses articles, nous l'avons tous mesuré dans la classe politique qui, chaque jour, s'y scrutait avec inquiétude. » « Observateur sagace et critique avisé, il était attentif, quelle que fût sa vision personnelle des choses, à ne pas trahir l'objectivité ni à froisser la dignité de ceux dont il parlait. Ainsi n'a-t-il jamais cessé, insista-t-il, d'inspirer le respect, même aux personnalités qui sur tel ou tel point ne partageaient pas ses analyses. » Des qualités qui ont contribué, selon M. Guéna, « à faire du Monde le journal incontournable dont son prédécesseur avait bâti les fondements ».

Les usages de la Légion d'honneur

Jacques Fauvet a eu droit, lors de ses obsèques célébrées aux Invalides, mercredi 5 juin, aux honneurs militaires en raison de son titre de grand-croix de la Légion d'honneur, qui lui a été attribué en janvier. Selon les textes de l'ordre, cette plus haute distinction autorise en effet la présence d'un « piquet » de douze hommes détachés par les autorités militaires. Un piquet s'est donc relayé pour porter le cercueil et rendre hommage à l'ancien directeur du Monde. Jacques Fauvet, également décoré de la croix de guerre et grand-croix de l'Ordre national du mérite, était resté très « marqué par la guerre », selon sa fille. La famille s'est occupée d'organiser la messe et la cérémonie. Elle a souhaité que l'hommage soit rendu par Yves Guéna, président du Conseil constitutionnel.

plus solennel. Jacques Fauvet y reçut à la fois les honneurs militaires et l'hommage de la République. Devant son cercueil porté puis gardé par une haie de soldats, une assistance nombreuse écouta les éloges prononcés par Bertrand Poirot-Delpech, jeune homme fougueux embauché au Monde presque à sa création, devenu membre non moins fougueux de l'Académie française, et par Yves Guéna, ancien ministre et président du Conseil constitutionnel.

On reconnaissait notamment Roger Romani, conseiller de Jacques Chirac, Bernard Niquet, représentant l'épouse du président,

sen, Charles Vial, Jean-Marie Dupont, et bien d'autres encore, dont les signatures resteront étroitement liées à l'histoire du journal.

Parmi eux, aussi, d'anciennes secrétaires et assistantes de Jacques Fauvet, dont les noms restent inconnus des lecteurs mais dont le dévouement au « patron » était sans faille. « Rue des Italiens, où nous siégeons encore au-dessus des rotatives », rappela Bertrand Poirot-Delpech, c'était un plaisir de surprendre le soulagement du « patron », lorsque le tirage de l'édition se mettait à vibrer sous les vieux linoléums. Encore un numéro de bouclé ! Notre grand frère pouvait repo-

Le capital des Publications de la Vie catholique s'ouvre

L'INDÉPENDANCE éditoriale des Publications de La Vie catholique (PVC) (*Télérama*, *La Vie*) serait-elle menacée ? C'est la crainte des trois sociétés de personnels qui détiennent, chacune, 6 % du capital de l'entreprise, alors que les négociations avec le groupe Frojal (éditions Francis Lefebvre) en vue de l'achat de 25 % du capital du groupe PVC sont en cours (*Le Monde* du 16 mars). La direction de la Vie catholique a réuni, mercredi 5 juin, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires pour voter la suppression de la clause interdisant à toute « personne physique ou morale » de détenir plus de 27 % du capital du groupe. Une proposition de Jean-Pierre Hourdin, fils du cofondateur et président du conseil de surveillance

du groupe. A l'origine, cette clause devait permettre de prévenir toute domination d'un actionnaire sur les autres pour garantir l'indépendance éditoriale. Les actionnaires ont entériné cette proposition. Sans les voix des sociétés des personnels, qui s'y sont opposées.

ENGAGEMENT VERBAL

La suppression de cette clause devrait, selon la direction du groupe soucieuse de défendre une ligne éditoriale héritière du catholicisme social, faciliter une transaction qui peine à aboutir. Depuis deux ans, l'hypothèse d'un réaménagement capitalistique de la Vie catholique fait son chemin. Trois groupes ont jusqu'ici fait part de leur intérêt : Ouest-France, le groupe Le Monde et Frojal. En avril, les PVC ont enga-

gé des négociations exclusives avec ce dernier, qui s'est engagé verbalement à respecter l'indépendance des titres. Ce faisant, ni les personnels ni les syndicats ne songeaient à s'opposer à la vente, affirmant ceux qui d'emblée se sont opposés à la suppression de ce seuil de contrôle. Ils ont proposé, quelques heures avant l'assemblée, de faire passer la clause de 27 % à 33 %. Sans succès. Dans un communiqué, les représentants des personnels demandent l'accès « au contenu du pacte de négociation » entre l'entreprise et Frojal. Et comptent obtenir du futur actionnaire la signature de la charte définissant la déontologie du groupe, ainsi qu'un « pacte d'indépendance ».

Tiphaine Durand

M. Aillagon s'interroge sur la violence à la télévision

LE MINISTRE de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, a indiqué mercredi 5 juin sur LCI avoir confié une mission d'étude concernant « l'impact de la violence à la télévision sur le public et sur les jeunes » à la philosophe Blandine Kriegel, enseignante aux universités de Nanterre (Hauts-de-Seine) et de Lyon (Rhône). Interrogé au lendemain du meurtre d'une lycéenne dont l'assassin affirme avoir été inspiré par le film *Scream*, M. Aillagon a affirmé : « Comme tout un chacun, je suis terrifié. Je m'interroge sur ma responsabilité. » Cette mission doit aider les pouvoirs publics à « prendre des mesures de façon à éviter que les faits de ce type se produisent », selon le ministre. La violence des images à la télévision préoccupe plusieurs pays en Europe, dont la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Une nouvelle signalétique « jeunesse » proposée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel est actuellement étudiée par les chaînes de télévision (*Le Monde* du 28 mai).

Dassault prêt à monter dans la Socpresse, editrice du « Figaro »

LA FAMILLE Dassault, actionnaire à hauteur de 30 % dans la Socpresse, société editrice du *Figaro*, du *Figaro Magazine* et de nombreux quotidiens régionaux, s'approprierait à acquérir 20 % de capital supplémentaire, selon la lettre d'information *Stratégies Newsletter* de jeudi. La famille aurait provisionné pour 2002 la somme nécessaire à cette acquisition. Des interrogations subsistent au sujet de l'éventualité d'un franchissement du seuil de la moitié du capital. L'opération pourrait intervenir dès septembre.

Dassault confirme la faisabilité financière d'un tel projet mais précise que son principe n'est pas à l'ordre du jour. La prochaine réunion d'actionnaires de la Socpresse aura lieu courant juillet.

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : le comité d'entreprise de BFM a demandé, mercredi, à être « informé de manière précise » sur l'avenir de la station dont le capital fait l'objet d'un nouveau tour de table. Dans une lettre à Jacques Abergel, PDG de Finance Communication et Compagnie (FCC), la société propriétaire de BFM, le personnel s'est inquiété du projet de cession. Jacob Abbou, reprenneur du *Nouvel Economiste*, est l'un des candidats au rachat de BFM (*Le Monde* du 5 juin). - (AFP)

■ **PUBLICITÉ** : le spot vantant la X-Box, console de jeux Microsoft, est banni des télévisions britanniques. L'ITC, l'autorité de régulation d'outre-Manche, a reçu 136 plaintes de téléspectateurs. La publicité, diffusée en France, montrait un bébé naître puis voler dans les airs en hurlant, avant de vieillir à vue d'œil et de s'écraser dans sa tombe.

■ **PRESSE** : les journalistes du *Washington Post* ont commencé mercredi une grève des signatures pour protester contre les conditions de travail au journal. Le contrat de travail, qui concerne plus de 1 400 salariés, a expiré le 18 mai et des discussions ont échoué sur une offre de la direction d'une augmentation de 3,7 % sur trois ans et sur sa volonté d'installer des caméras de surveillance dans l'immeuble du journal à Washington. - (AFP)

América Total Technology Inc. 82k @ 555.90 ▲ 2.00
 Brambles Industries 180k @ 347.80 ▲ 13.00
 TTN 85k @ 4.33 ▲ 0.005
 France Telecom
 CNBC Europe, la seule chaîne TV européenne d'information financière en temps réel qui vous conseille, en direct, sur les dernières tendances de la bourse afin de vous livrer en permanence les dernières évolutions du marché. CNBC Europe est désormais disponible sur Noos, canal 29*

Appel gratuit depuis un poste fixe
 * Uniquement sur certains réseaux ADSL

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Jeudi 6 juin 9h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

5/6 : 14,77 millions d'euros échangés

Table of new market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Table of new market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Advertisement for 'Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS' featuring a political article about the 1789 Revolution and a public service sector article.

SECOND MARCHÉ

5/6 : 33,06 millions d'euros échangés

Table of second market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Table of second market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 6/6 à 9h

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var.

PIERRE GEORGES

Feuille de papier

EST-IL permis de sourire à un enterrement ? Et même de rire franchement, comme l'on s'autoriserait un lâcher de lest. Cela s'est passé hier midi, dans la cour d'honneur des Invalides, sous une pluie de fin du monde, du Monde, si l'on peut dire. Lors des obsèques de Jacques Fauvet et devant le cercueil déposé à même le pavé, sous un drapeau tricolore et devant une garde d'honneur, était venu le moment des hommages.

Dans les galeries tout autour, en retrait, bien à l'abri, des dizaines de touristes, journalistes de leurs propres aventures parisiennes, photographiaient, filmaient, regardaient, comme un supplément non prévu au programme de la visite des lieux. Devant eux, des centaines de personnes qui avaient tenu à témoigner, par leur présence et leur solidarité à la famille, de la place éminente tenue par le disparu dans la cité France et dans leur vie, faisaient le dos rond, et digne, sous la pluie battante.

Le premier, Bertrand Poirot-Delpech, sut avec ce qu'il faut d'humour triste et de tendresse, dire le journaliste, le patron le « grand frère » que fut Jacques Fauvet. Puis vint l'hommage plus officiel, républicain, rendu par le président du Conseil constitutionnel. Yves Guéna avait évidemment préparé et écrit son éloge. Et arriva le moment où il eut cette phrase étonnante, comme en vieux français de France de jadis : « Vous qui fûtes rédacteur, chef de service et enfin directeur de cette feuille ! »

A ce moment-là, oui, dans cette solennité et dans ce cadre-là, et sous cet orage-là et devant ce cercueil-là, ces deux mots « cette feuille » firent quelque peu sursauter. Avant que de pro-

voquer, comme l'on dirait dans un compte rendu de débats parlementaires, des sourires et rires discrets, vu les circonstances, mais divers dans les travées.

Cette feuille ! On imagine dans l'instant le rectificatif courroucé qu'eût pu apporter le défunt à un tel qualificatif pour *Le Monde*. On imagine ensuite que M. Guéna usait d'un mot, vieillot, précieux et en rien dépréciatif dans son esprit pour parler d'un quotidien. On imagine après que, peut-être, c'était une manière d'inconscient constitutionnel et politique qui parlait pour mieux faire la différence entre la solennité et la pérennité des textes républicains et la vanité des écrits journalistiques. On imagine enfin que le président de la haute institution voulait bien dire ce qu'il dit : à savoir que *Le Monde* se situait quelque part entre la feuille, journal pamphlétaire au sens balzacien du terme, et la fameuse feuille de chou.

Mais cette dernière hypothèse fut immédiatement rejetée. Tant ce n'était d'évidence ni le jour ni le lieu. Il n'empêche : cette feuille-là voletait sous l'orage créa, involontairement, un drôle de décalage entre le cérémonial et l'hommage, l'idée d'une extrême solennité involontairement doucée.

De retour à la feuille, ce matin, et méditant la formule, en somme tout n'est que papier et redeviendra papier, on en profitera pour exprimer un repentir. A propos de notre chronique d'hier sur ce jeune garçon assassin et inspiré par le film *Scream*. Ce fut une mauvaise chronique, mal ficelée, approximative, embarrassée. Une chronique de feuille de chou, en somme, devant une manière de mystère contemporain qui nous glace et fait douter.

« On ne vit pas en vase clos, on est citoyens avant d'être gays ! »

DIMANCHE 5 mai, au soir du second tour de l'élection présidentielle, Pascal Betmont et Grégory Bailleul ont envoyé une lettre au président de la République. Sur deux pages, Pascal et Grégory, qui vivent ensemble depuis près de dix ans, expliquent à Jacques Chirac qu'ils ont voté pour lui uniquement « pour des valeurs qui dépassent et transcendent l'homme et son parti », mais que les deux « citoyens gay ne sont pas satisfaits » et craignent pour leur avenir car ils ne croient pas en lui.

La raison de leur défiance ? Le comportement d'une partie de la droite lors de l'adoption du pacte civil de solidarité (pacs) en 1999. « Il n'y avait pas de différence entre les représentants de la droite parlementaire et les partisans de Le Pen. C'étaient des amalgames incroyables entre les homosexuels et les pédophiles, des propos archaïques et haineux », se souvient Pascal, citant, entre autres dérapages, celui du député RPR du Rhône Emmanuel Hamel qui avait proposé de rebaptiser le pacs « pratique de la contamination sidaïque ».

« Les silences de Chirac face à la véhémence de son parti contre le pacs ont été lourds. Or la lutte pour le pacs relève du même combat que celui contre la violence des idées d'extrême droite, soutient Pascal, 40 ans, qui travaille dans une régie publicitaire et a pris goût à la dialectique pendant ses études à Sciences-Po Strasbourg. On baigne dans un discours universaliste républicain totalement hypocrite, mais on ne prend pas en compte tout le monde. » Grégory, de huit ans son cadet et salarié d'une agence de voyage, partage son analyse : « Quand Raffarin dit qu'il va gérer la France en bon père de famille, c'est terriblement choquant pour tous ceux qui ne le sont pas ou ne se reconnaissent pas dans cette référence désuète. »

Pascal enfonce le clou : « Chirac s'est entouré de ministres pour qui les discours communautaristes sont tout juste bons pour les Arabes, les juifs et les gays. Il vilipende les communautaris-



Le 9 juin, Pascal et Grégory, ensemble depuis dix ans, voteront pour une personne, pas pour un parti.

mes en oubliant qu'ils ne prospèrent que sur les illusions de ce même universalisme et sur les ruines de l'intégration républicaine. » Grégory, lui, regrette que « la télé ne montre que des drag-queens sur des chars à la Gay Pride pour parler de la communauté gay. C'est comme avec les beurs, on ne montre que le côté négatif des communautés ».

« Si notre minorité était respectée, nous n'aurions pas besoin de nous regrouper pour défendre nos droits, objecte Pascal, on ne vit pas en vase clos, nous sommes des citoyens avant d'être des gays, mais notre sexualité entre en



ligne de compte dans nos choix politiques. » Le couple, qui ne s'est finalement pas pacé, car Grégory « ne se serait de, toute façon, pas marié s'il avait été hétéro », avoue ne se reconnaître actuellement dans aucun parti. A la présidentielle, il a d'abord voté Mamère. Notamment parce que « les Verts ont des gays sur leurs listes, qui ne se cachent pas ! » Aux législatives, Pascal et Grégory mettront dans l'urne le bulletin d'Anne Hidalgo, la candidate du PS qui se présente contre Edouard Balladur dans leur circonscription du XV^e arrondissement de Paris. « Pour Balladur, "gay" ça n'existe pas, ça doit être quelque chose de jovial ! Et son programme, c'est le même depuis quinze ans ! », brocarde Pascal. « On va voter pour une personne, pas pour un parti, précise Grégory, Hidalgo est une femme, jeune, avec de l'énergie, et qui a une démarche sociale intégratrice. C'aurait été la même personne, mais de droite, on aurait aussi voté pour elle. »

Pascal, qui ne se fait aucune illusion sur une hypothétique réponse du chef de l'Etat à sa lettre, pousse son raisonnement un peu plus loin : « Etant donné que 82 % des Français ont élu Chirac, il aurait pu ne pas choisir que des personnalités de droite pour constituer son gouvernement. » Grégory, qui se dit « moins militant » que son concubin, se montre également favorable à une cohabitation d'un nouveau type « non pas avec un président de droite et un gouvernement de gauche mais une coalition comme on en trouve en Europe, capable de représenter cette France qui est descendue dans la rue le 1^{er} Mai et dont les gays sont une composante ». « La cohabitation ne me générerait pas car elle obligerait des gens de tout poil à faire taire leur sectarisme, estime Pascal, le fait d'être gay favorise l'ouverture, y compris politique. Vous imaginez Chirac appelant Strauss-Kahn comme premier ministre ? Ce serait jubilatoire ! »

Stéphane Mandard
(Le Monde interactif)

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'avenir de la giraviation

AU MOMENT où l'hélicoptère, qui fut longtemps le cousin pauvre de l'avion, semble prendre un essor définitif, il nous a semblé intéressant de faire le point sur la « giraviation ». La giraviation, rappelons-le, est le mode de locomotion aérienne utilisant des appareils à voilure tournante et, à vrai dire, elle est aussi ancienne que l'aviation, sinon plus. En remontant le cours des âges, on trouve des chercheurs qui se sont préoccupés de concevoir

des appareils permettant de s'envoler verticalement de n'importe où pour atterrir n'importe où. Mais l'aéroplane ayant obtenu assez rapidement des résultats appréciables en matière de vitesse, d'altitude et de tonnage, les partisans des voilures tournantes ont fait longtemps figure soit de doux maniaques, soit d'inventeurs malchanceux. Subitement, depuis une dizaine d'années, l'hélicoptère a acquis droit de cité et, s'il est handicapé par la faiblesse

relative de sa vitesse et de sa charge utile, il présente en revanche un certain nombre d'avantages. L'inauguration du premier transport international par hélicoptère entre Strasbourg et Luxembourg – prélude sans doute au transport de passagers – révèle au grand public les possibilités et les perspectives d'avenir de ce mode de locomotion.

André Bondu
(7 juin 1952)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Document.** Le texte complet du discours d'accueil de Pierre Nora à l'Académie française par René Rémond et l'éloge de Michel Droit : www.lemonde.fr/livres
 ■ **Mondial.** Suivez en direct les matches de la Coupe du monde et retrouvez résultats et analyses sur www.lemonde.fr/mondial2002
 ■ **Législatives.** Nîmes, le chant du cygne communiste ? <http://elections.lemonde.fr>
 ■ **Musique.** Rencontre avec le duo d'avant-garde Programme. Rubrique Culture.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
 Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
 Par courrier : bulletin p. 26
 Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
 Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
 Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
 Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
 Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
 Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>
 ► **TELEMATIQUE**
 3615 lemonde
 ► **DOCUMENTATION**
 Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
 ► **COLLECTION**
 Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
 Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30
 ► **LE MONDE 2**
 Abonnements : 01-42-17-32-90
 En vente : « Sur la piste de Ben Laden ».

■ Tirage du *Monde* daté jeudi 6 juin 2002 : 509 948 exemplaires.
 Nos abonnés trouveront avec ce numéro les suppléments « Le Monde des Livres » et « Festivals d'été ».

1 - 3

Le Monde

Tous les résultats du 1^{er} tour

En exclusivité : le score de tous les candidats circonscription par circonscription, analyses, commentaires et clés pour mieux comprendre les enjeux du second tour.



Cahier spécial 36 pages, lundi 10 juin avec *Le Monde* daté mardi 11 juin